

JOURS DE PUBLICATION :
Mardi et Vendredi.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

ABONNEMENT :
Deux Plâtres par An.

Bureaux et Imprimerie : Place du Marché.

ETRANGER.

Souvenirs de la prise de Sébastopol.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une lettre écrite le 10 septembre 1855, deux jours après la prise de Malakoff, par la directrice des sœurs de charité russes. Les détails qu'elle contient sont, comme on le verra, du plus grand intérêt, et donnent une juste idée du désastre supporté par les Russes dans les deux journées qui précédèrent la chute du Gibraltar russe :

Vous savez maintenant que nous avons abandonné Sébastopol à l'ennemi ; mais comment, et dans quel état ? La ville entière était changée en une mer de flammes, toutes les batteries et tous les bastions sautés et étaient une horreur de désolation, un chaos, quelque chose de plus épouvantable que l'enfer. J'aimerais mieux être morte que d'avoir assisté à ce terrible moment, à ces scènes de carnage telles qu'aucune guerre n'en a encore vu de pareilles. Autant que ma force me le permettrait, je vais essayer de vous les décrire dans toute leur vérité.

Le 7 septembre, à quatre heures, j'allai visiter les diverses stations de nos sœurs ; le bombardement continuait toujours, et il était six heures et demie quand j'arrivai à la batterie Michailoff. Je mis quelques provisions dans mon bateau et je me fis passer de l'autre côté de la rade par notre matelot. Les bombes pleuvaient autour de nous et tombaient si près que nous en étions délabrées ; cependant nous arrivâmes sans encombre à la rive opposée.

J'étais à peine depuis une demi-heure à la batterie Michailoff et nous pensions le thé, lorsqu'une bombe tomba sur le toit du magasin à poudre. Heureusement ce toit était couvert de sacs à terre, et cela nous sauva de l'explosion de la bombe, qui suivit presque immédiatement. Jugez de la frayeur universelle. Nous croyions que nous allions tous sauter. On m'invita alors à quitter la batterie aussi vite que je pourrais, et, accompagnée de la sœur K..., qui est venue ici du Caucase, je me dirigeai à la hâte vers la côte. Dans ce trajet jusqu'au débarcadère, nous courûmes deux fois le risque d'être enlevées par les boulets ; à neuf heures, cependant, nous étions rendues chez nous sans qu'il nous fût rien arrivé.

Le lendemain, 8 septembre, nous étions toutes levées et prêtes à cinq heures du matin. Je donnai les ordres nécessaires pour faire préparer tout ce dont on pourrait avoir besoin dans les diverses stations, puis je me rendis à notre hôpital. Me dirigeant d'abord vers la ville, je rencontrai sur mon chemin une troupe nombreuse de cavaliers courant au galop du côté de Sébastopol. C'était le général en chef et son état-major.

Toute notre aile gauche et la tour Malakoff étaient en feu. L'espace qui entourait la batterie Michailoff était couvert de troupes qui voulaient passer le pont, et c'était surtout de ce côté que l'ennemi dirigeait son

feu. Toutes les sœurs attachées à la station de la batterie étaient saines et sauvées. De là je me fis accompagner pour passer le pont par la mère Sarahline, une religieuse de Tver, comme vous savez, qui est entrée dans notre communauté lors de sa fondation. Nous allions mettre le pied sur le pont pour suivre les troupes, lorsque le général Buchmeier nous retint et nous invita à retourner sur nos pas ; notre entreprise était trop dangereuse, disait-il. Je le suppliai de me laisser passer, et, faisant le signe de la croix, je m'élançai sur le pont. Les troupes se précipitaient au pas de course vers la partie sud de la rade.

Le vent était si violent que les vagues passaient par-dessus le pont ; et indépendamment de cela il était si chargé qu'il s'enfonçait sous le poids des troupes. Les boulets arrivant dans cette direction des batteries ennemies étaient très nombreux ; mais Dieu eut pitié de nous : les boulets pleuvaient à nos côtés, par dessus nos têtes, et souvent si près que nous ne pouvions nous empêcher de nous baisser ; ils ne nous touchèrent pas cependant. J'eus assez de force pour courir jusqu'à la batterie Nicolaïoff ; mais j'étais à peine entrée dans la chambre des sœurs que je me sentis prise d'étourdissements et qu'il me fallut avaler quelques gouttes pour me remettre. J'étais mouillée jusqu'à la ceinture, car ma robe et mes pieds avaient été tout le temps dans l'eau.

Je me rendis ensuite auprès du comte Osten-Saken. J'avais à passer tout le long d'une galerie sur laquelle se tenaient une foule de spectateurs ; aussitôt qu'une bombe ou qu'un boulet passaient près de nous, nous nous mettions à l'abri sous les arcades. Dans la cour intérieure de la batterie, je trouvai quelques-uns des officiers de la suite du général à qui je demandai où je pourrais rencontrer le comte. On me dit qu'il était en haut, dans la batterie, avec le général en chef. Je gravis un escalier de bois très étroit, mais j'avais toutes les peines du monde à me traîner, et lorsque j'arrivai, il me sembla que mes sens allaient me quitter.

Tout ce que je pus faire, ce fut de demander au comte ses ordres pour les sœurs de service dans la batterie Nicolaïoff. — Emenez les toutes, me dit-il, Dieu sait ce qui arrivera dans quelques heures d'ici. — Quelqu'un signala dans ce moment le drapeau ennemi qui flottait déjà sur Malakoff. Un horrible accablement s'empara alors de mon âme : je pleurais sans pouvoir verser une larme, et je ne sais comment je descendis. Je courus aux sœurs pour leur donner l'ordre de tout quitter et de me suivre à la batterie Michailoff. Nous parlâmes, espérant pouvoir retourner à l'hôpital dès que les circonstances seraient un peu plus calmes.

Dans la batterie on se préparait à faire feu ; les hommes couraient à leurs pièces. Le commandant m'assura cependant qu'il n'y avait pas encore de danger. J'allai sur la plage.

Nos troupes de réserves passaient sur le pont ; derrière elles marchait une colonne de milice. Les bombes et les boulets tombaient incessamment ; des cadavres de chevaux morts étaient abandonnés çà et là. Je m'ouvris un chemin à travers les rangs pour aller regagner ma voiture ; tout à coup, un boulet coupe obliquement la colonne de milice à environ dix pas de moi. L'horreur et la compassion m'inondent le cœur comme une marée brûlante ; je restai incapable de faire un pas de plus. Le vent me jeta presque par terre, mes pieds étaient raides d'humidité et de la froidure du vent.

Un soldat s'élança de mon côté et vint me soutenir pour m'aider à marcher. Le soldat qui d'ordinaire me servait d'escorte était allé chercher les chevaux, et il arrivait lorsqu'une bombe éclata dans l'air au-dessus de nos têtes ; un éclat fit voler en morceaux la tête du soldat, dont la cervelle éparpillée par le coup se répandit sur le manteau de l'homme qui me soutenait. Je montai dans ma voiture, et la sensation du froid me fit reprendre quelque peu mes sens.

Le combat durait encore à notre aile gauche, et le bruit général était que nous étions battus. Oh ! comme nos cœurs saignaient !

Le lendemain du 10, je fis partir deux voitures pour la batterie Michailoff, où je comptais me rendre moi-même. Quel spectacle ! un nuage immense, noir et cependant inondé de sinistres reflets, couvrait Sébastopol ; nos troupes avaient mis le feu à la ville et prenaient la route de la Tchernaïa. Partout des blessés qui se traînaient à pied ou que l'on transportait, les régiments revenaient de la ville. Le seigneur m'envoya les larmes ; il est rare que je pleure, et cet accès calma mon cœur.

En arrivant aux casernes, je remis aux sœurs ce dont elles avaient besoin, et je me hâtai auprès de la sœur B... ; à ses officiers malades j'apportais du linge blanc, du savon, du thé, du sucre, du pain, des bandages, de l'eau-de-vie. La sœur B... mérite tous les éloges. Lorsque je lui dis qu'elle était en danger et qu'il fallait s'éloigner, car dans le cas où l'on aurait fait sauter la batterie Nicolaïoff, la batterie n. 1 devait s'attendre à être ensevelie sous les débris, elle me demanda sur le ton de la prière de la laisser auprès de ses blessés si l'on ne pouvait pas les emporter ; elle était résignée à tout, même à sauter ; elle voulait partager jusqu'au bout le sort de ceux qu'elle soignait.

Quand je la quittai, elle me demanda de la bénir pour la vie ou pour la mort avec le signe de croix. Je fis ce qu'elle voulait, n'osant pas combattre sa sainte résolution, mais il m'en coûta un grand effort. Je la priai de me bénir à son tour : j'honorai du plus profond de mon cœur son amour pour le Seigneur et pour son prochain. Dans la perte de temps, je déposai ce qui me restait de provisions, et retournai à la batterie Michailoff. Il me semblait voir le chaos ; le pont était rompu, les vaisseaux de ligne et les frégates s'enfonçaient

dans l'eau, la ville était en flammes, un nuage de fumée noire montait jusqu'aux cieux, les explosions des magasins à poudre faisaient trembler la terre dans tous les sens.

Une visite chez les Mormons.

Nous reproduisons, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, quelques passages de la relation d'un voyage que M. Jules Remy, naturaliste français, vient de faire chez les Mormons :

... Nous manquions de provisions depuis un jour et demi, quand nous arrivâmes à Grantsville, settlement situé au S. O. du Lac et à 40 milles seulement du but de notre voyage.

Les Mormons appellent settlements toutes leurs petites colonies éloignées de la capitale, et où les familles vivent dans l'enceinte d'un fort en terre, destiné à les protéger contre les attaques des Indiens. Chaque settlement est administré par un évêque qui se trouve à la fois maître et curé. Là, le peuple se livre à la culture et à l'élevage du bétail. On y voit aussi, dans beaucoup d'endroits, des moulins à eau et des scieries. L'évêque de Grantsville, mari de trois femmes, nous fit servir un repas de laitage et de patates, qui réfit nos estomacs affamés. Les habitations de cet endroit, au nombre d'environ cinquante, presque tous contiguës, sont si mesquines qu'elles font croire à une misère profonde chez cette population. Elles sont élevées sur rez-de-chaussée, sans greniers, petites, basses, obscures, bâties de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres et reliés par un mortier de sable. La physiologie des hommes est hébété et grossière, celle des femmes est plus distinguée. Ces gens, comme tous les peuples arriérés, sont d'une curiosité fort indiscrette, ils sont plus curieux même que les Indiens avec lesquels ils vivent. Ils se précipitaient littéralement sur nos bagages, voulant impudiquement savoir ce que chacun de nos sacs contenait et quel était l'usage et la valeur de chacun de nos objets. Leur langage est des plus communs. En un mot, nous fûmes peu flattés de l'apparence des premiers Mormons que nous voyions réunis en société, et il ne nous sembla plus étonnant que des gens d'une étoffe si rugueuse eussent embrassé la plus grossière et la plus extravagante des religions.

A quelques milles de Grantsville, nous découvrîmes le Lac Salé, l'une des merveilles de l'intérieur du continent américain. C'est une véritable mer méditerranée, sans aucune communication avec l'Océan. Il n'a pas moins de 100 lieues de pourtour, et devait, dans les siècles précédents, occuper un espace beaucoup plus considérable, car les phénomènes géologiques que nous avons observés depuis Ragtown nous autorisent à croire que ses ramifications s'étendaient au loin dans les vallées de l'Utah. Quoique, d'après les mémoires du baron La Fontaine, l'existence du Lac Salé ait été soupçonnée dès 1689, ce n'est guère que dans ces dernières années que l'on a acquis la

connaissance certaine de sa position entre les 40 et 42 de latitude nord et les 114 et 116 de longitude ouest. Ses eaux sont bleues comme l'azur du ciel. Au N. E., elles s'étendent si loin que l'œil, ne distinguant plus les montagnes qui le bornent, croit qu'elles se prolongent à l'infini comme une vaste mer. La profondeur n'en est pas considérable, elle ne dépasse pas 10 mètres et en moyenne n'est que de 7 à 8 pieds. On aperçoit, au milieu du Lac, plusieurs îles d'une certaine étendue, dont l'altitude atteint 1,000 mètres et plus au-dessus du niveau de l'eau. Aucune barque, aucun navire ne sillonne actuellement le lac, bien qu'une tradition des aborigènes rapporte qu'autrefois les Indiens Utah y voguaient sur de grandes pirogues. Cette eau est si dense que le corps humain n'y peut sombrer. Nous nous couchions sur la surface et pouvions rester indéfiniment dans cette position, sans peine comme sans mouvement. Il nous parut qu'on y pourrait dormir sans courir le danger de se noyer. Un autre effet de cette densité de l'eau, c'est que les poissons ni aucun animal quelconque n'y peuvent vivre. Les truites, qui y descendent quelquefois par les ruisseaux y meurent immédiatement. Le seul être organisé qui s'y rencontre est une Aigle de la tribu des Nostochinées. Les bords du lac, surtout au nord, sont couverts d'une couche considérable de sel le plus beau, qui est recueilli pour l'approvisionnement du pays. Des essais faits avec soin ont prouvé que trois litres d'eau donnent un litre de sel.

M. Remy décrit ainsi la capitale des Mormons, ou la ville des Saints : Cette ville, que les Américains appellent Great Salt Lake City, et que les Mormons décorent du nom de Zion, est située entre le Jourdain et les montagnes Wahatch, contre lesquelles elle s'élève légèrement en amphithéâtre. Dans cette situation, et vue de la route par laquelle nous arrivâmes, elle présente un coup-d'œil assez remarquable. En la découvrant de loin, les saints qui arrivent d'Europe ou des Etats de l'Est se prosternent la face contre terre, comme les pèlerins mahométans lorsqu'ils découvrent les édifices de leur ville sacrée. Nous entrâmes dans Zion le 25 septembre, cinquante-huit jours après notre départ de Sacramento. Nous nous établimes à l'hôtel de l'Union, tenu par le juge suprême des Etats-Unis, l'honorable Kinney. Aucune ville dans le monde ne ressemble à cette ville. C'est plutôt un vaste assemblage de villas qu'une ville d'après les idées que nous avons en Europe. Toutes les rues ont 40 mètres de largeur, et courent du nord au sud et de l'est à l'ouest. Elles sont arrosées de chaque côté par des ruisseaux dont l'eau a été ingénieusement amenée des montagnes voisines, et toutes sont ornées de deux allées de saules (Cotton Wood).

Le lendemain de notre arrivée, nous nous aperçûmes que notre bourse s'était entièrement vidée le long de la route, nous en fûmes cruellement embarrassés, ne connaissant personne

et n'ayant aucun moyen de nous faire connaître. Dans cette position critique au milieu d'un pays où tout est affreusement cher, nous pensâmes que le gouverneur, Brigham Young, pourrait peut-être nous venir en aide, et nous résolûmes de nous faire présenter à Son Excellence par Peter Haws, qui l'avait connue à Nauvoo, résidence antérieure des Mormons.

Brigham Young est le président suprême de l'Eglise des Saints par toute la terre. C'est le pape des Mormons. Il est en même temps, de par l'élection du peuple, Prophète, Grand Patriarche, Révélateur et Voyant. De plus encore, il est gouverneur du territoire d'Utah, et reconnu en cette qualité par le président des Etats-Unis. C'est un homme de cinquante ans environ, de taille moyenne, mais gros jusqu'à l'obésité. Il a la physionomie d'un bon fermier, et rien dans ses traits comme dans ses manières ne déceit l'homme bien né. Mais il n'est pas toujours sûr de juger les gens à la mine, et Brigham, malgré son manque d'instruction, n'en est pas moins remarquable par ses talents administratifs et par son habileté à combiner les éléments hétérogènes dont se compose son peuple. Joseph Smith, le fondateur de l'Eglise, dissidait de Brigham, qu'il était le plus grand mangeur d'ours, et le coq le plus puissant de l'Etat d'Illinois. Une telle énonciation d'un tel jugement qualifie à la fois le maître et le disciple. Frère Brigham, c'est ainsi qu'on le nomme parmi les Saints, a un sérail de dix-sept femmes d'âges différents, et dont une, que le hasard nous a fait voir dans son palais, est d'une superbe beauté. Quant au nombre de ses enfants, on l'ignore. Au printemps dernier, il lui en est né neuf dans la même semaine. Tout le monde vante la sollicitude de ce patriarche modèle pour sa nombreuse engendrure. Comme président de l'Eglise, Brigham réunit en ses mains plus de pouvoir qu'aucun potentat du monde. Il est l'autocrate de la pensée et de l'action, l'âme omnipotente du grand fautisme mormon.

C'est à ce personnage que Peter Haws nous présenta dans notre costume d'ouvriers. Nous le trouvâmes dans son cabinet civil, dictant des ordres à ses secrétaires tout en préparant une cigarette de tabac de Virginie. Il se tenait dans un fauteuil, où il était accroupi plutôt qu'assis. Sa tête était couverte d'un large feutre de couleur fauve. Son habit, de drap vertâtre, était de la forme qu'on appelait il y a quelques années la française, mais d'une ampleur démesurée. Ses bas étaient blancs, et sa chemise n'était que légèrement fanée. Soit à cause de notre introduction, soit à cause de notre apparence peu prédisposante, il nous reçut froidement, impoliment, sans ouvrir la bouche pour nous dire une parole. Il se tenait la tête penchée presque jusqu'à ses genoux et nous regardait. Ne sachant comment sortir de là, nous lui demandâmes une audience particulière, mais sans qu'il nous fit la moindre réponse. Il s'imaginait, nous l'avons vu depuis, que

FEUILLETON

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE,
Du 15 Février.

SOUVENIR DU SIEGE DE SEBASTOPOL.

(SUITE ET FIN.)

II.

Rien ne peut dépeindre la fausseté de l'accusation dont j'étais victime. Le lendemain, le gouverneur militaire m'appela auprès de lui, et me fit connaître officiellement la mesure disciplinaire qui m'était appliquée. Je lui dis que la religion et la bonne foi de mes accusateurs avaient été trompées, que l'empereur n'avait jamais eu et n'aurait jamais de serviteur plus zélé que moi. Il consigna cette dernière phrase au procès-verbal de lecture, que je signai, et je me retirai.

Je ne réclamai pas, la décision était de l'empereur ; qu'il récompense ou qu'il punisse, il est du principe qu'il ne peut pas se tromper. Son bras ferme et énergique peut seul gouverner son vaste empire ; l'unité qu'il lui imprime est son existence, et un malheur individuel, résultat d'une erreur qui n'est pas de son fait, se trouve noyé dans la masse du bien ; d'ailleurs, la guerre de Hongrie et son acharnement avaient étendu sur tout le pays un réseau indispen-

sable de surveillance et de soupçons devant lequel il fallait se taire et se soumettre.

Le gouverneur me fit dire que, si j'étais malade ou fatigué, je pouvais rester à l'hôpital le temps nécessaire pour me remettre. Je compris que je devais cette offre bienveillante à la recommandation particulière de mon ami de Pétersbourg, et je me laissai de nouveau aller à espérer, tant ce sentiment est naturel à l'homme ; je me disais qu'en restant plusieurs mois à attendre à l'hôpital, il pourrait obtenir pour moi, dans une colonie militaire, quelque place de chef de culture et une concession de terre, et qu'alors, vivant au milieu de ma famille et de la vie des champs, le bonheur, que je croyais à jamais perdu, pourrait rendre pour moi. Ma femme et ma fille avaient la même pensée. Deux mois s'étaient écoulés, et, pour prolonger ma situation, j'avais obtenu, sans beaucoup de peine, un congé de convalescence de deux autres mois. Tout indiquait que notre espérance, cette fois, ne serait pas un rêve, lorsque le courrier apporta en ville le dernier numéro du journal officiel.

Il nous apprit que le choléra avait éclaté dans la capitale, et qu'une des premières et des plus regrettables victimes du fléau était notre ami de Saint-Petersbourg, notre seul protecteur, notre unique soutien. Nous lisions le journal après dîner, en prenant le thé. Ce jour-là, nous interrompîmes sa lecture pour pleurer. Des larmes nous

en vinrent aux sanglots. Aucun de nous trois, cette fois, ne cherchait à consoler l'autre, comme il arrive lorsque de malheur en malheur on perd l'être qui était votre dernière consolation, votre suprême espérance.

A la fin du mois qui suivit cet événement, on me fit savoir que j'étais incorporé dans un régiment qu'on me désigna, et que j'aurais à le rejoindre à l'expiration de mon congé de convalescence. A l'époque indiquée, il fallut se mettre en route. Ma femme et ma fille décidèrent qu'elles me suivraient partout où je serais. On me donna ma feuille de route, et on me laissa libre d'aller à pied ou en voiture à mes frais. J'avais 400 vestes à faire pour atteindre le lieu de ma destination.

La vente de mes chevaux, de mes bijoux et d'un petit bien que j'avais acquis récemment, me procura une modique somme d'argent qui nous fut très précieuse. J'achetai un chariot couvert, un cheval de trait, et nous nous mîmes en route, calculant notre chemin de manière à être toujours en avance sur les étapes réglementaires. Je n'avais plus ni domestique, ni ordonnance, et j'étais obligé de soigner le cheval et de tout faire par moi-même. Voulant ménager nos faibles ressources, nous nous arrêtons pas à toutes les auberges, et sur trois nuits, nous en passâmes deux dans un chariot, à l'abri d'un mur ou d'un escarpement de terrain. Alors, il me fallait préparer nos aliments et penser le

cheval. J'étais aidé, dans ces soins, par mes deux compagnes dévouées.

Les jours se passaient sans ennui ; le bonheur d'être ensemble, les occupations forcées que nous avions, nous faisaient oublier notre sort. Le temps du voyage était, pour nous, comme une halte dans le malheur. Il fut de trop courte durée. J'avais un délai de cinquante jours pour me rendre au régiment. J'y fus le quarante-cinquième. Nous n'avions jamais eu de marche exagérée ; cependant ma femme et ma fille, sans être malades, souffraient beaucoup de la fatigue. Heureusement que j'avais conservé une somme d'argent suffisante pour les maintenir pendant trois ou quatre mois dans un certain bien-être relatif. Après quelques jours de repos, leur santé se rétablit, mais elles ne voulurent pas rester dans l'oisiveté. Très adroites à tous les travaux d'aiguille, elles cherchaient à utiliser leur temps : lorsque le maître tailleur de la brigade, qui avait vu des ouvrages brodés par elles, leur offrit de travailler pour lui, elles acceptèrent. Il les employa à broder les habits de grande tenue des généraux et des officiers, et se montra très satisfait de leur ouvrage.

Aussitôt que je fus arrivé au régiment, on me mit dans une compagnie d'élite. Mon colonel ne me reçut pas mal, mais, connaissant la cause de ma disgrâce et ayant reçu des ordres supérieurs, il me fit surveiller jour et nuit. Chacun suivait son exemple, exagérant, comme il arrive

toujours. Je ressemblais à un véritable pestiféré. Cependant je n'étais l'objet d'aucun mauvais traitement, et on convenait tout bas que je faisais mon service d'une manière irréprochable, que j'étais un bon soldat et qu'il n'y avait jamais rien à reprendre dans ma conduite. Ma femme et ma fille travaillaient toujours, vivaient très modestement, dépensaient peu et amassaient une petite réserve pour l'avenir.

Je sortais peu au commencement, ne voulant pas solliciter de permission, dans la crainte que ma demande ne fût mal interprétée. Ma femme et ma fille venaient souvent me voir à la caserne et m'apportaient les objets dont je pouvais avoir besoin. Elles ne furent pas longtemps sans être remarquées ; ma fille surtout, par sa jeunesse, par sa beauté, sa distinction, sa modestie, attirait tous les regards. Les officiers lui adressaient fréquemment la parole et ne tardèrent pas à reconnaître en elle, malgré la condition à laquelle le malheur l'avait réduite, une instruction et un mérite supérieurs.

Un jeune lieutenant du régiment surtout l'avait remarquée. Il était facile de voir qu'il cherchait les occasions de la rencontrer et de causer avec elle. Ce jeune officier, fils d'un professeur de l'Ecole impériale, avait lui-même une vaste instruction, et les sujets les plus intéressants défrayaient sa conversation. Il était de ma

compagnie, et se montrait bienveillant pour moi.

Depuis longtemps, je voyais qu'il cherchait à me parler en particulier, sans pouvoir en trouver l'occasion, lorsqu'un jour, ayant été envoyé plusieurs fois de suite en corvée avec deux autres soldats pour un service qu'il était chargé de diriger, il me dit qu'étant tout intelligé que mes camarades, je viendrais le lendemain après l'appel à sa chambre, afin de lui donner, de vive voix, des renseignements dont il avait besoin pour faire son rapport au colonel.

J'arrivai à l'heure indiquée. La question de service ne fut pas longue à traiter. J'allais me retirer, lorsqu'il me dit, avec un embarras visible et en rougissant, de rester et de m'asseoir. Il ferma sa porte, et m'avoua qu'il aimait ma fille de l'amour le plus tendre, le plus pur, et que, si ses vœux étaient agréés par elle et par ses parents, il était décidé à la demander en mariage. Rien ne peut dépeindre ce que j'éprouvai en ce moment.

nous étions envoyés pour l'assassiner. Il sortit dans la rue en même temps que nous. Nous le vîmes se diriger sur un atelage de bœufs qui marchaient sans conducteur; il les arrêta, et se tint patiemment devant eux jusqu'à ce que le bœuf fût revenu à son poste. Ce fait doit-il être attribué à une bonhomie naturelle ou à un désir de popularité, c'est ce que je ne saurais dire...

Cette rencontre avec le chef des Mormons nous faisait ressentir davantage la difficulté de sortir de nos embarras pécuniaires.

Mais il se trouva qu'un missionnaire mormon qui nous avait connus dans l'archipel hawaïen et que M. Brechley avait eu l'occasion de tirer d'une extrême détresse, nous reconduisit au milieu de la rue, et apprenant la manière dont son chef nous avait accueillis, en fut honteux et courut au palais pour édifier la cour sur notre compte et la rassurer sur nos intentions. Regrettant sa méprise, le président nous envoya en présentons les livres mormons richement reliés, nous fit offrir ses excuses, et nous invita à retourner chez lui. Nous y allâmes, et nous fûmes reçus dans sa chambre à coucher, les salons officiels étant alors en réparation. Il avait réuni son grand conseil à notre intention. C'étaient deux vice-présidents de l'église, cinq ou six apôtres, deux généraux, l'historien sacré, le directeur des chartes et un jeune patriarche, fils de Hiram Smith le martyr. Brigham se découvrit la tête devant nous, ce qu'on ne lui avait, dit-on, jamais vu faire pour personne. Notre entrevue dura près d'une heure. Il cherchait à déguiser son embarras sous des manières avenantes. Ses familiers nous ont dit depuis qu'il n'avait pu oublier la faute commise envers nous et qu'il en était toujours resté gêné en notre présence.

Dans le cours de la conversation, je lui demandai si ses missionnaires faisaient beaucoup de prosélytes en France. Il me répondit (ce sont ses paroles littérales traduites): "Les Français ne sont pas accessibles. Trop imbus du philosophisme de Voltaire, ils se soucient peu de la religion et ne s'occupent que de la science. Mais ils n'entendent rien aux sciences; quand ils y comprendront quelque chose, ils verront que la vérité se trouve dans le livre de Mormon, et que notre doctrine, tôt ou tard, doit réformer la société."

Ces paroles, dignes de remarque à plus d'un titre, étaient dites sans affectation et d'un air de conviction si profonde, qu'elles nous firent croire à la bonne foi de Brigham, contrairement à l'idée que nous avions nourrie au sujet des meneurs mormons. Elles corroborèrent aussi des observations postérieures, tendant à prouver que le prophète n'est ni le compère ni le complice du grand prestidigitateur Joseph, mais qu'il est honnêtement, sincèrement la dupe d'une imposture sacrilège, ce qui est également malheureux, sans doute, mais à coup sûr infiniment moins méprisable. Cette opinion tout à fait désintéressée de notre part, nous fera juger les Saints avec plus de pitié que de sévérité, souhaitant de tout notre cœur qu'on les laisse jouir en paix, au milieu de leurs montagnes, de la tranquillité et de la solitude dont ils ont besoin pour développer leurs principes, et dont nous n'avons pas moins besoin pour y échapper.

Avant de prendre congé du président, nous visitâmes le palais qu'il fait construire pour son harem; c'est un modèle d'architecture mormonne. L'édifice, long de 30 mètres sur 12 de large, est bâti de plusieurs espèces de pierres, parmi lesquelles se fait remarquer un magnifique granit. Les

longues ogives saillantes des fenêtres de l'étage supérieur donnent au toit qu'elles découpent l'apparence d'un diadème crénelé. Trente sultanes doivent être nichées dans ce nouveau dédale qui, bien que loin encore d'être achevé, a déjà coûté 30,000 piastres au nabab mormon, dont la fortune personnelle, soustraite depuis sept ans des revents de l'église, dépasse, dit-on, deux millions de francs.

Extrait du journal de
M. JULES REMY,
Naturaliste français.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Vendredi, 15 Février 1856.

⌘ Ceux de nos Abonnés dont l'année commence le 24 Février courant, et qui veulent profiter de la diminution de six chelins, c'est-à-dire ne payer que dix chelins par année, sont priés de nous faire parvenir le montant de leur abonnement avant cette époque, car le prix sera invariablement de trois piastres pour ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions.

EUROPE.

Depuis quelque temps les nouvelles qui nous viennent d'Europe sont plutôt à la paix qu'à la guerre. Celles qui nous viennent du côté de la France surtout, nous montrent qu'en ce pays on désire la conclusion de la paix beaucoup plus que la continuation de la guerre; et que le désappointement du peuple serait grand et peut-être dangereux pour le gouvernement, si les négociations qui vont commencer n'aboutissaient à rien. En Angleterre, le désir de la paix n'est pas aussi grand qu'en France; et si la guerre se continuait au printemps prochain, le peuple anglais la pousserait avec plus d'ardeur encore qu'il ne l'a commencée. L'article suivant que nous traduisons du journal anglais *European Times*, donne une idée de l'état de l'opinion publique en Angleterre sur les affaires de la guerre:

"Il est bien évident, d'après le sentiment qui domine aujourd'hui en Angleterre, que si nous pouvions combattre et négocier en même temps, un tel arrangement serait celui qui conviendrait le mieux à la nation. Il existe beaucoup de doutes touchant la sincérité de la Russie, et l'on craint généralement que ses désirs de paix ne soient que simulés, qu'elle ne veuille simplement gagner du temps, pour pouvoir semer des dissensions parmi les puissances germaniques, et qu'elle ne profite habilement de ce temps pour préparer aux négociations des entraves qui les feront échouer. Ainsi raisonnent ceux qui désirent que la guerre se continue, et qui soutiennent que la Russie n'est pas assez humiliée pour accepter les conditions que la nature de la lutte engagée rend nécessaire de lui imposer. Il faut convenir aussi que les Alliés prouveront qu'ils ne sont que des batailleurs sans principes, s'ils ne forcent l'Autriche, et plus spécialement la Prusse, à s'engager de telle manière, que la guerre ne sera plus possible pour la Russie, une fois qu'un armistice aura été conclu avec elle. Aujourd'hui, la Prusse n'a aucun droit à faire valoir pour être admise aux conférences, et ne peut y être admise qu'aux conditions que voudront lui dicter les puissances alliées. Ces conditions doivent être telles que la Prusse serait forcée de

prendre les armes dans le cas où son grand voisin du nord voudrait jouer les alliés dans la guerre de la diplomatie, qui va succéder à la guerre du canon. Tandis que nous écrivons, le correspondant parisien du *Times* de Londres exprime des craintes touchant les conditions auxquelles la Russie a consenti à négocier. Le *Journal de St. Pétersbourg*, par exemple, se flatte qu'on saura gré à la Russie de ne pas avoir "entravé le mode de conciliation par des négociations qui n'étaient pas nécessaires;" et le même journal russe pense que l'Europe devrait se montrer reconnaissante à la Russie pour la modération dont elle a fait preuve! On dit aussi, qu'une dépêche a été adressée par M. de Nesselrode à l'ambassadeur russe, à Berlin, et que dans cette dépêche, le ministre russe exprimait la pensée que "les espérances de paix devaient avoir un peu perdu de leur force," depuis qu'on connaissait les préliminaires des négociations. Tout cela semblerait faire croire qu'il se joue en dessous un jeu qui n'est pas franc: l'expérience du passé doit nous empêcher de concevoir de trop belles espérances pour l'avenir. Peut-être que la tactique suivie par la Russie, qui a l'air de ne pas désirer les négociations, n'a pas d'autre but que celui d'obtenir des conditions meilleures qu'elle ne pourrait en obtenir autrement. En tout cas, il est certainement très-amusant de voir les journaux de St. Pétersbourg et le journal russe de Bruxelles, vantant les sentiments de modération de la Russie. Tout le monde sait que la Russie désire la paix, parce qu'elle ne peut plus continuer la guerre, — parce qu'elle craint que la continuation de la guerre soit pour elle la continuation de désastres pires que ceux qu'elle a déjà éprouvés, — et parce qu'elle est certaine qu'en continuant la guerre, elle augmentera le nombre de ses ennemis, et que ses voisins se tourneront contre elle. Se vanter d'être modéré quand on est réduit à une pareille extrémité, c'est pure hypocrisie; mais personne ne s'y trompe, si ce n'est ceux qui veulent s'y tromper.

"Il paraît, et l'on croit généralement, — que le faible roi de Prusse a beaucoup contribué à amener la Russie à consentir aux négociations, — qu'il a pressé le czar d'accepter les propositions de l'Autriche, — qu'il intimidait le czar en lui déclarant, que le refus de ces propositions, l'obligerait, à l'ouverture d'une autre campagne, à se ranger du côté des Alliés, — qu'Alexandre ainsi pressé et menacé, n'avait pas d'autre alternative que de céder. S'il en est ainsi, il faut que la Prusse ait été sérieusement secourue par les puissances occidentales; et il est évident qu'une démarche si hardie n'a été tentée, de la part de la Prusse, que dans la crainte où elle s'est trouvée de voir changer le théâtre de la guerre, et envahir les provinces Rhénanes par les baïonnettes françaises, le printemps prochain. La même politique qui a dicté cette conduite au roi de Prusse, a fait agir dans le même sens les autres petites puissances allemandes, — c'est-à-dire le sentiment d'un danger commun et la crainte de voir l'Autriche supplanter la Prusse dans la Diète. Il est probable que c'est le changement opéré dans la politique des Etats allemands, et le coup que la guerre a porté au commerce intérieur de la Russie et à ses ressources, qui a forcé le czar, au grand étonnement de tout le monde, à accepter les propositions de paix qui lui étaient faites; et nous sommes encore au nombre de ceux qui croient qu'il ne serait pas d'une bonne politique, si la Russie veut négocier de bonne foi, de chercher à entraver les

négociations, en exigeant d'elle des sacrifices d'un intérêt secondaire et opposés à l'esprit des propositions que l'Autriche, comme puissance médiatrice, a offertes à son acceptation.

"On fait remarquer que la France est plus désireuse de conclure la paix que l'Angleterre elle-même, et de plus, qu'il existe, sur ce point, quelques petites difficultés entre les Tuieries et Downing-street. Nous devons avouer que nous ne voyons là-dedans rien d'alarmant; mais il y aurait réellement de quoi s'alarmer si c'était la France qui désirait la guerre plus que l'Angleterre. Au commencement de la lutte actuelle beaucoup de personnes avaient l'air de croire que de sérieuses difficultés pourraient s'élever entre nous et notre voisin, si durant la guerre, et après avoir obtenu tout ce que nous voulions, la France se déterminait à la pousser plus loin que nous ne nous sentions disposés à le faire; et l'on rappelait les antécédents de l'empereur des Français pour prouver qu'une telle chose n'était pas impossible de sa part. Aujourd'hui, toutes ces suppositions tombent d'elles-mêmes. Le chef de la France a montré qu'il n'avait, en faisant la guerre, aucun projet qui soit opposé à nos intérêts, et que nous ne puissions approuver; et ce fait même, que l'opinion publique est plus fortement en faveur de la guerre en Angleterre qu'en France, devrait nous faire réfléchir et nous engager à examiner si des conditions de paix qui satisfont le peuple le plus guerrier du monde, ne devraient pas nous satisfaire aussi. La presse a soufflé parmi nous le feu de la guerre; et les revers que nous avons éprouvés en quelques rencontres ont embrasé les cœurs d'une ardeur sans pareille pour la gloire militaire. Quelque beaux que soient ces sentiments, ils peuvent devenir dangereux, s'ils sont poussés trop loin. Si la Russie est sincère et si l'on peut compter sur son désir de faire la paix, nous souhaitons vivement que cette paix puisse se conclure aux conditions qui ont été proposées, et que le monde puisse voir bientôt des bienfaits sans nombre qu'elle doit lui procurer."

Un journal anglais de Montréal apprend qu'une des mesures que présentera le gouvernement, durant la prochaine session, sera une loi générale pour les incorporations ecclésiastiques. Le *Pays* parle aussi d'une nouvelle loi d'éducation pour le Bas-Canada, qui serait présentée par le ministère. On dit encore que des amendements au bill des municipalités seront proposés à la chambre.

Le *Colonist*, de Toronto, journal ministériel, croit pouvoir assurer que les messieurs suivants ont été nommés commissaires pour la révision des statuts provinciaux: — Hon. John Hilliard Cameron, président; Joseph C. Morrison, Skeffington Connor, Adam Wilson, Oliver Mowat, et David B. Read.

Le conseil de ville de Québec a résolu de présenter une requête à la législature, pour obtenir une aide en faveur du chemin de fer du Nord. La compagnie de ce chemin de fer a déjà expédié une pareille demande. Une autre demande pour le même objet a été faite par le comité nommé dans une assemblée à la Bourse.

Dimanche dernier, il fut annoncé en chaire, à l'Eglise St. Patrick, de Montréal, que c'était le désir du clergé, que les sociétés irlandaises de St. Patrick, et des jeunes gens de St.

Patrick, soient dissoutes, et qu'une grande association catholique irlandaise soit formée en leur place. Les deux sociétés mentionnées plus haut se rassemblèrent mardi dans leurs salles respectives pour délibérer sur le sujet. La société de St. Patrick se rendit presque à l'unanimité aux vœux du clergé; mais la société des jeunes gens de St. Patrick décida qu'elle continuerait à avoir une existence indépendante de toute autre société irlandaise qui pourrait être formée.

Il paraît, d'après un avertissement du *Globe*, qu'une société vient d'être établie à Toronto, sous le nom de "Ordre canadien des Know-Notthings." Nous apprenons, d'un autre côté, que tout membre de la société des allamés, de Montréal, devient de plein droit membre de la société des Know-Notthings. Les deux sociétés sont sœurs.

Le steamer *Canadian* qui doit faire partie de la ligne de Montréal et Liverpool, établie sous le nouveau contrat de MM. Edmonstone et Allan avec le gouvernement canadien, est arrivé le 10 dans le port de Boston, après une excellente traversée. Le *Canadian* avait fait voile le même jour que le *Persia*, et n'a mis que vingt-quatre heures de plus que ce dernier steamer pour accomplir son voyage. Comme le *Persia* est considéré comme le meilleur marcheur des steamers transatlantiques, la lutte que le *Canadian* a soutenue contre lui doit être considérée comme très-heureuse, et doit faire présager une série de rapides traversées par les steamers de la ligne canadienne. Nous souhaitons que le *Herald*, qui entretient cette douce espérance, ne soit pas trompé.

"Nous voyons par une correspondance publiée dans l'*Avenir*, que dans une paroisse qui vient d'être érigée dans les Townships de l'Est, sous le nom de St. Germain, les habitants ont fait une requête pour y avoir un bureau de poste. Le maître-général des postes, M. Spence, a accédé à leur demande, en faisant cependant compenser cette faveur, par une insulte, et il a érigé le nouveau bureau de poste, en lui donnant, au lieu du nom de la paroisse, celui de Headville. Les habitants de cette paroisse ont compris l'insulte, et ils ont immédiatement fait des requêtes pour faire disparaître le nom si justement odieux de Head." — *National*.

Il paraît que les voleurs de Toronto ne respectent rien. Dimanche dernier, un individu entra dans la sacristie d'une chapelle de cette ville, pendant le service divin, décrocha le manteau du prêtre officiant, le mit sur ses épaules et s'enfuit.

Il a été résolu d'introduire le système décimal dans le cours des monnaies, pour toute l'étendue du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Le louis sera conservé comme l'unité monétaire, et divisé en mille parties. La demi-couronne sera abolie. Le chelin représentera cinquante farthings; le six-pence vingt-cinq farthings; et une nouvelle pièce de monnaie sera créée, qui représentera cinq farthings; le farthing actuel perdra un vingt-cinquième de sa valeur; — il y aura mille farthings dans un louis, au lieu de neuf cent soixante.

Dimanche dernier, le St. Patrick, de Montréal, que c'était le désir du clergé, que les sociétés irlandaises de St. Patrick, et des jeunes gens de St.

L'argent est si rare à Schenectady, nous dit le *Pilot*, qu'un homme a été arrêté sous prévention d'avoir volé une banque, parce qu'il avait 3 chelins et 12 sous dans sa poche! Le journal la *Patrie* devrait donner ce faillit pour prouver que l'argent n'est pas plus commun aux Etats-Unis qu'en Canada.

C'EST IMPORTANT, SI C'EST VRAI. — Un Américain qui réside en France, écrit à ses amis à Washington: "J'ai appris une nouvelle assez extraordinaire, et qui prouve, selon moi, que l'accord entre Napoléon et l'Angleterre, sur la question de l'Amérique Centrale, doit être beaucoup meilleur qu'on ne le pense généralement aux Etats-Unis. M. Pereire, le Napoléon des chemins de fer et des grandes entreprises, en France, et possédant une immense fortune, a fait un contrat avec la compagnie du crédit mobilier, pour construire un chemin de fer dans le Honduras, et devant relier l'Atlantique au Pacifique. On rapporte que l'empereur a garanti un intérêt de quatre pour cent sur l'argent placé dans cette entreprise. Si cela est vrai, les fonds nécessaires pour la construction de ce chemin de fer, seront bientôt trouvés."

On rapporte une bonne anecdote d'un sauvage Chippawa du Nord. On lui demandait pourquoi les sauvages ne copiaient pas sur nous pour s'habiller; il répondit: "Je crois que c'est nous qui avons inventé votre mode, car vos hommes portent maintenant des couvertes à notre manière, et vos femmes se peignent le visage et portent des plumes." — *Journal de Québec*.

Nous publierons la correspondance de M. J. dans un de nos prochains numéros.

A l'exposition de Paris, on voyait une montre qui marquait le nom et le jour du mois, et l'équation du temps; cette montre est à répétition; elle sonne les heures et les minutes; elle forme un thermomètre assez correct, et se monte elle-même par l'action de son propre mouvement. Le prix de cette pièce ingénieuse de mécanique est de trente mille francs.

Dernièrement, on a exposé à Paris un miroir concave d'une dimension extraordinaire, et qui peut passer pour une merveille de la science de l'optique. Quand on s'approche de ce miroir il ne présente qu'une décomposition monstrueuse des traits de la physiologie. En se tenant à une distance de deux pieds, il représente les traits et les formes au naturel, mais dans une position renversée, la tête en bas. Si l'on s'éloigne de cinq ou six pieds de ce miroir, l'effet produit est des plus étonnants; — vous regardez et vous voyez un autre vous-même; non pas une simple réflexion de votre personne, mais votre personne même, avec tous les contours de votre corps, se tenant au milieu de l'espace qui vous sépare du miroir! L'effet est saisissant, et les personnes les moins impressionnables ne peuvent s'empêcher, à première vue, de faire un mouvement en arrière.

Suivant des statistiques récentes, la population de la ville de Rome s'élève à 177,461 habitants; en 1854, elle était de 178,032. Durant ces deux années dernières, le choléra a fait de grands ravages dans cette ville; — en 1855, le nombre des morts a été de 7,051. Parmi les habitants, il y a

avec lui l'Océan, il était décidé à aller faire sa carrière militaire dans ces contrées lointaines, et emploierait toutes les forces de son âme pour la rendre heureuse.

"Un pareil langage était sans réplique. Je partis en lui promettant que, s'il me faisait avoir une permission pour le lendemain, il aurait une prompt réponse. Il me fit donner la permission pour le jour même.

"On comprend la joie de ma femme et de ma fille. Les choses s'arrangèrent au gré de nos désirs. Le secret resta entre nous quatre, parce qu'il fallait choisir le moment favorable pour mettre notre projet à exécution. Le jeune officier allait former sa demande afin d'être admis dans un corps qu'on organisait pour augmenter l'effectif des troupes de l'Amérique russe, lorsque la guerre éclata.

"Notre régiment reçut l'ordre de se rendre en Bessarabie et d'y attendre une nouvelle destination. La jeune lieutenant ne l'aurait pas quitté dans un pareil moment. Il abandonna l'idée de se rendre en Amérique; mais il maintint plus que jamais son projet de mariage. Il fut décidé que ma femme et ma fille nous rejoindraient et qu'elles feraient la route avec la femme et les enfants du maître tailleur du régiment, excellente famille d'artisan qui nous offrait la plus grande confiance.

"Notre régiment était à peine arrivé en Bessarabie que nous apprîmes la perte de

la bataille de l'Alma. Trois jours après, il reçut l'ordre d'entrer en Crimée et de se porter, à marches forcées, sur Simféropol. Après un séjour de vingt-quatre heures dans cette ville, il fut désigné pour faire partie du corps de défense de Sébastopol, où nous arrivâmes à la fin du mois d'octobre.

"Depuis notre premier départ, nous n'avions eu aucune nouvelle de ma femme et de ma fille. Jugez de notre inquiétude, de nos angoisses! La guerre rapproche les distances entre gens de cœur. Nous causions souvent avec le jeune lieutenant de l'objet commun de notre tendresse, nous cherchions à nous rassurer l'un l'autre. Deux mois se passèrent ainsi, mois de luttés terribles dans lesquelles nous vîmes souvent la mort de près sans jamais oublier celles dont l'absence était notre seul tourment, notre unique préoccupation.

"Au commencement du troisième mois, elles arrivèrent, mais tellement accablées par les souffrances et les fatigues de la route que ma fille tomba malade le lendemain. Son état empira peu à peu, et bientôt une fièvre typhoïde se déclara. Elle habitait l'étage inférieur d'une petite maison de Karabelnaïa. Sa mère la soignait jour et nuit. Le jeune officier et moi nous passions à son chevet toutes les heures que nous ne donnions pas au service. Enfin, malgré mes soins et notre dévouement, la pauvre enfant expira dans nos bras le neu-

vième jour. Rien ne peut dépeindre notre désespoir. On était au plus fort de la lutte; les Français inspiraient dans la ville une terreur profonde, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous obtîmes la permission de déposer dans le cimetière de Sébastopol ses restes chéris. On inhumait au pied des remparts et sur place toute les personnes qui mouraient. Quoique nous possédions encore nos ouvrages de contre-approche de la gauche, le jeune officier n'obtint cette faveur que comme une récompense de ses services distingués; il avait été mis tout récemment à l'ordre du jour de l'armée, et il était très-estimé dans son régiment.

"Lorsqu'elle fut morte, nous la déposâmes dans son cercueil. Nous quittâmes la nuit la petite maison de Karabelnaïa, trop éloignée du cimetière, et nous mîmes notre précieuse fardeau dans la demeure d'un ami située à une faible distance de la baie de l'Artillerie, non loin du bord de la mer, afin d'être plus à portée pour faire les dispositions nécessaires. Tout fut prêt pour le lendemain.

"Aussitôt que les premières lueurs du jour commencèrent à paraître, nous quittâmes la maison. Deux sapeurs du régiment portaient le cercueil, que nous suivions seuls, le jeune officier, ma femme et moi. Notre petit cortège sortit par la porte du fort de la Quarantaine, traversa la ligne de nos embuscades et entra dans le ravin.

En passant, nous distinguâmes de loin à notre droite, et sur une éminence à laquelle on arrivait par le village de la Quarantaine, dont vous étiez maîtres, un groupe de soldats français qui faisaient une reconnaissance. Ces braves gens, en voyant notre marche silencieuse, le drapeau blanc qui couvrait le cercueil et la couronne virgineale que nous avions déposée, se découvrirent et s'agenouillèrent en faisant le signe de la croix. Oh! les dignes hommes que ceux qui comprennent et honorent ainsi la douleur.

"Nous continuâmes notre chemin; nous entrâmes au cimetière par la porte de gauche, et nous déposâmes notre précieux fardeau dans une fosse que nous avions la veille creusée de nos mains. Après avoir recité sur la terre entrouverte les prières de la religion et l'avoir une dernière fois arrosée de nos larmes, nous la recouvrirent, et elle disparut pour toujours à nos yeux. Avec l'aide de deux soldats, nous parvînâmes à sceller sur l'endroit où elle repose une petite pierre de granit préparée d'avance et sur laquelle se trouve cette inscription gravée à l'un des angles: *Son corps est ici, son âme est au ciel*. Hélas! le pauvre officier n'a pas tardé à la rejoindre au séjour de félicité; il a été tué peu de temps après d'un éclat d'obus. Personne ne s'est trouvé là pour recueillir sa dépouille mortelle et la déposer à côté de celle qu'il a tant aimée. Ma femme est

partie pour Simféropol, où sa triste existence se passe dans le chagrin et dans les larmes. Grâce à la bonté des Français, qui lui ont fait passer mes lettres, elle a éprouvé une grande consolation, celle d'avoir de mes nouvelles."

En disant ces mots il pleura, puis il reprit son récit et le termina en ces termes: "J'ignore ce que la Providence décidera au sujet de Sébastopol, notre défense éternelle prend chaque jour des proportions immenses; d'un autre côté, l'armée française n'a pas d'égal au monde. Si Dieu met la victoire de votre côté, un jour, lorsque vous vous promènerez dans le cimetière, cherchez la tombe de ma fille; vous la trouverez dans l'endroit le plus retiré du lieu, cachée à tous les regards. En la voyant, songez à ses malheurs, et souvenez-vous du vieux soldat qui vous parle, et qui peut-être alors aura cessé de vivre." En disant cela, il nous salua, nous prit les mains avec effusion et quitta la cour pour rentrer à l'infirmerie. Personne de nous ne le revit, mais nous apprîmes qu'il avait succombé à un accès de fièvre pernicieuse causé par le chagrin. Son souvenir n'est pas sorti de notre mémoire, et il reste à jamais attaché à l'histoire du cimetière de Sébastopol.

A. LAUNOV.

Dialogue instructif.

- A quoi doit-on employer sa vie?
- A plaire au cœur d'autrui: Dieu aime celui qui s'étudie à plaire à son prochain.
- Comment peut-on plaire au cœur d'autrui?
- En se soumettant à la volonté de Dieu. De même que l'on ne peut plaire à un roi sans obtenir la bienveillance de ceux qui l'entourent, de même Dieu n'aime que celui qui est bon pour ses créatures.
- A quoi doit-on s'occuper?
- A acquérir des connaissances.
- Dans quel but doit-on acquérir des connaissances?
- L'instruction donne aux humbles la grandeur de l'âme, aux pauvres la richesse, aux stupides l'intelligence.
- Quelle est la meilleure voie pour se faire connaître?
- La lumière de l'instruction.
- Comment peut-on s'assurer la possession du ciel?
- En soumettant ses passions.
- Que doit-on faire pour les soumettre?
- Manger peu.
- Comment peut-on vivre en mangeant peu?
- En diminuant progressivement la quantité de sa nourriture chaque jour.

12 évêques, 1236 prêtres séculiers, 2,313 moines et autres membres de sociétés religieuses, et 1919 religieux.

A Boston, le nombre des femmes dépasse celui des hommes de six mille; à Chicago, c'est le nombre des hommes qui dépasse celui des femmes de quinze mille.

Ceux qui ont du bonheur à vendre feraient bien de le porter en Californie, on s'en vend une piastre et même une piastre et un quart la livre. Il ne vaut jamais moins que trois francs.

Les eaux de la Méditerranée contiennent seize fois plus de sel que celles de la mer Noire, et dix fois plus de sel que celles de la mer d'Azoff. Elles sont plus salées, elles sont par conséquent plus légères, et c'est la raison pour laquelle un vaisseau quittant le port de Toulon ou de Marseille pour Sébastopol, est obligé de prendre une cargaison moindre que celui qui ne va qu'à Constantinople. Les eaux de la Méditerranée sont aussi deux fois plus salées que celles de l'Atlantique, et cinq fois plus salées que celles de la mer Caspienne. Les eaux de la mer Morte et celles du Grand-Lac salé de l'Utah, contiennent plus de sel que les eaux d'aucune autre grande mer.

Un petit morceau de papier ou de toile, imbibé d'esprit de térébenthine, et placé dans une garde-robe pendant un jour, deux ou trois fois l'année, suffit pour chasser les mites.

Les Chasseurs du Far West.

Nos belles frileuses, qui recherchent avec tant d'empressement et de passion ces riches et moelleuses fourrures de martre et de zibeline que nos fourreurs exhibent à leurs regards et à leur curiosité sous la forme de manchons, de palatines, de talmas, etc., ne s'imaginent pas à combien de périls s'exposent ceux qui chassent ces petits animaux.

Voici une des cent et une péripéties d'une chasse aux martres, que n'est pas une des plus terribles, que nous raconte un Français canadien :

Dans les premiers jours de mai 1853, Francisque Bérin et Athanase Gilbert, anciens soldats de notre armée d'Afrique, s'étaient, à la fin de leur service, fixés au Canada dans le but de se livrer au rude métier de trappeur, pour lequel il faut avoir un caractère des plus énergiques et une âme vigoureusement trempée. Des leur arrivée à Montréal, ils s'abouchèrent avec des agents de la compagnie des pelleteries, et partirent à la suite d'une troupe de chasseurs canadiens qui allaient sur les affluents du lac de l'Esclave, véritable labyrinthe de cours d'eau, à la recherche des ours et des martres. Après plus de deux mois de courses et de fatigues inouïes, nos deux compatriotes quittèrent leurs compagnons, se fixèrent dans un canton giboyeux, et munis de tous les ustensiles nécessaires pour un hivernage âpre et rigoureux, ils se fond une petite habitation de branchages et se creusent chacun une petite pirogue dans des troncs d'arbres.

Pendant presque tout l'hiver tout alla pour le mieux; ils avaient bien été quelque peu tourmentés par les ours, les loups et les serpents, mais jusqu'à leurs armes à feu avaient en raison de ces troubles fâcheux. Leur chasse avait été assez fructueuse. Outre les dangers qu'on vient de signaler, d'autres se présentaient à chaque pas, soit par les arbres que charriaient les rivières, et qui menaçaient de les faire chavirer à tout instant, soit par les rapides et les chutes; ils avaient encore à redouter les sauvages de ces localités qui ont juré une haine mortelle à tous les Européens. N'ayant aucune mer à en attendre, ce qui les obligeait à se cacher le jour dans les bois les plus fourrés, ils plaçaient leurs pièges à la nuit close et les enlevaient à la pointe du jour. Chaque jour était donc pour eux un jour d'angoisses, car à chaque instant il courait le risque d'être pris, scalpés et mangés.

Un matin, à la pointe du jour, ils remontaient la rivière dans leurs pirogues pour visiter les pièges; les rives étaient hautes et escarpées et jetaient leur ombre sur l'eau. Ils entendirent le bruit des pas d'un grand nombre d'hommes marchant sur les deux rives. Aussitôt Gilbert poussa le cri d'alarme : "Indiens!" Son avis était de faire retraite à l'instant; mais Bérin se moqua de sa frayeur en disant que c'était le bruit des pas d'un troupeau de bison. Gilbert dissimula son inquiétude et continua de ramper; mais au bout de quelques minutes ils entendirent des cris et des hurlements horribles partant des deux côtés à la fois; plusieurs centaines d'Indiens parurent.

Avant que les deux chasseurs eussent pu se mettre à l'abri de toute atteinte, ils furent enveloppés et obligés

d'aborder. Un Indien arracha le fusil de Bérin; Gilbert, d'un coup de baïonnette, étendit roide mort ce sauvage, et reprit le fusil de son compagnon; mais aussitôt une grêle de flèches tomba autour du malheureux Francisque, qui, avant de succomber, vengea sa mort en tuant coup sur coup deux *Pieds Noirs*. La vengeance de ces bêtes féroces se tourna contre Gilbert. Ils discutèrent pendant quelques instants quel serait le moyen le plus amusant de l'expédier dans l'autre monde. Celui de ces Indiens qui paraissait avoir le plus d'autorité saisit Gilbert par l'épaule, et lui demanda en très mauvais anglais s'il courait bien. Le malheureux chasseur connaissait trop bien les usages du pays pour ne pas deviner le motif de cette question. Il comprit de suite qu'il allait avoir à courir, en apparence pour sauver sa vie, mais en réalité pour fournir à ces abominables créatures l'occasion d'une chasse dont il serait le gibier. Il répondit qu'il était un fort mauvais coureur.

On lui donna alors environ six à sept pas d'avance. Aussitôt lâché, Gilbert se mit à courir avec une vélocité désespérée dont il s'était cru incapable. Il avait jugé de l'œil qu'il avait deux ou trois milles à parcourir pour gagner le cours de la rivière qui faisait conde plus bas, n'osant pas regarder derrière lui de peur de perdre une minute dont dépendait sa vie. Il avait franchi plus de la moitié du chemin lorsqu'il se hasarda cependant à tourner la tête. Un des sauvages était saisi à une centaine de pas de lui, le reste avait de la peine à suivre et était à une grande distance. Gilbert redoubla d'efforts, mais ses forces s'épuisèrent, le sang lui sortait par la bouche et les narines. Il se retourna et resta immobile dans la position d'un homme qui, les bras tendus, se dispose à tirer un coup de fusil.

Le sauvage resta interdit, vent tinter son arc, trébuche sur des racines et tombe; son arc se casse et la flèche tombe à son tour à quelque pas. Gilbert accourt comme la foudre, saisit la flèche et en perce de part en part son ennemi, qui reste cloué à terre, puis il reprend sa course de plus belle, arrive au bord de la rivière, s'y jette, gagne entre deux eaux un train de bois formé de troncs d'arbres charriés et entraînés par le courant, plonge et va se cacher au milieu, où il respire enfin à son aise. Les sauvages poussent des hurlements horribles en cherchant leur proie; Gilbert, au travers de sa cachette, les voyait passer et repasser en se démenant comme des démons et le cherchant en tous sens. Heureusement pour lui un orage épouvantable vint à éclater qui força les indiens à s'éloigner. Gilbert, après plusieurs heures d'angoisses, put enfin sortir de sa cachette; il nagea une partie de la nuit, aborda, et continua à pied son chemin en suivant le cours de la rivière. Après deux jours de fatigues inouïes et de nouveaux dangers, il rencontra quelques trappeurs qui le conduisirent à Saint-Louis.

VARIETES.

La Vésuve, Herculanium et Pompeia.

(SUITE ET FIN).

Herculanium et Pompeia semblent fort éloignées toutes deux du foyer de la Vésuve. Elles en sont séparées aujourd'hui par des espaces habités et cultivés, qui ont été conquis sur la lave et repris au volcan. Le village de Portici est bâti sur les toits de la première de ces deux villes, pétrifiées le jour de sa mort, et dans le tombeau de laquelle on descend comme dans une mine, par une espèce de puits qui aboutit au théâtre, où les habitants étaient réunis, à ce qu'on croit, lorsqu'ils furent surpris par l'éruption. C'est en 1689 que les ruines de la ville apparurent pour la première fois dans une fouille conduite au hasard, puis reprise en 1720, et définitivement organisée en 1755 avec un succès admirable. La découverte d'un théâtre, tout en fin de cette époque. Ce théâtre est d'architecture grecque; il est orné d'une belle façade et de colonnes de marbres placées dans la scène même; les spectateurs y occupaient vingt-neuf rangs de degrés surmontés d'une galerie embellie de statues de bronze. On y distinguait encore les places d'honneur réservées aux magistrats, les consules derrière lesquelles se retiraient les acteurs, et une foule de particularités qui frappent le voyageur d'un étonnement mêlé d'émotion. Il y a aussi à Herculanium un forum environné de portiques et quelques temples, presque tous endommagés; une prison avec les vieux barreaux de fer rouillés auxquels étaient attachés les détenus, triste ressemblance de tous les temps et de tous les lieux, monotones emblèmes de la société humaine à toutes les époques. En sortant de ces fouilles, encore bien peu avancées et qu'on ne saurait beaucoup étendre, sous peine de compro-

mettre la sûreté de Portici, on aperçoit distinctement plusieurs couches de lave, qui démontrent jusqu'à l'évidence que la ville d'Herculanium a été submergée à diverses reprises par les éruptions de la Vésuve.

La difficulté de pousser les fouilles à cette grande profondeur et sous les fondations même d'une cité nouvelle, a fait abandonner peu à peu les ruines d'Herculanium pour celles de Pompeia, qui présentent un intérêt bien autrement saisissant. A Herculanium, il n'y a que des catacombes; à Pompeia, les Romains revivent tout entiers; les maisons sont debout, sont meublées, sont ornées de dessins pittoresques; les caves sont garnies, ainsi que les buffets; on a trouvé dans plus d'un logis le couvert mis, le dîner servi et les squelettes des convives tout autour. Et si vous entrez partout de plain-pied; à mesure qu'on déballe les cendres qui recouvrent de quelques mètres seulement les anciens édifices, la ville apparaît, comme renaissent les nôtres, à la fonte des neiges, dans les pays de montagnes. On arrive par un faubourg tout bordé de tombeaux romains, en marchant sur un pavé romain, usé par les roues de voitures romaines; on peut entrer à l'auberge; les rôtisseurs sont encore dans les écuries, ainsi que les anneaux pour attacher les montures; le marchand ferrant est à côté, vous voyez son enseigne sur sa porte. Voulez-vous pénétrer dans un de ces tombeaux, vous y trouvez des urnes qui contiennent des cendres, des cheveux, des ossements calcinés et brisés. Partout des inscriptions simples, dignes, touchantes comme cette épitaphe dédiée par une femme à son mari : *Servilia, à l'ami de son âme!* Avançons, nous voici dans la ville. A droite de la porte, vous voyez la guérite du gardien, évidé dans la pierre. Prenez le trottoir, car il y a des trottoirs romains, entendez-vous? avec des bornes de distance en distance, de chaque côté du pavé; de ce pavé dont on ne peut se lasser de contempler les ornements taillés dans le vif par le passage des roues, il y a 1800 ans!

Chez qui voulez-vous qu'on vous conduise? Vous n'avez qu'à parler, les noms sont écrits sur la porte de chaque maison, en grosses lettres rouges. Voici une boutique d'apothicaire avec sa pharmacie dans des fioles, puis des outils de chirurgie, des baumes auxquels il reste de l'odeur.

Faisons donc quelques visites : entrons chez un boulanger, voici la meule à farine; supposez un pain de sucre en pierre recouvert d'un éteignoir aussi en pierre, frottez-le l'un contre l'autre après avoir jeté du blé entre deux, vous aurez un moulin romain. Cette affreuse mécanique était mue par des esclaves. Mais je vous réserve une surprise : voilà du pain, lisez le nom du boulanger gravé en creux sur cette galette carbonisée; prenez et cassez. Ouvrez cette armoire, vous y trouverez des olives confites, des figures sèches, des lentilles, des comestibles de tout genre. On a emporté au musée de Naples une casserole qui contient un morceau de viande aussi bien conservée que par le procédé de M. Appert. Que de repas le Vésuve a interrompus ce jour-là!

Je ne crois pas pourtant que les Romains fussent de grands mangeurs. J'ai visité avec soin une foule de cuisines et de salles à manger dans Pompeia, et je n'ai trouvé, même dans les maisons les plus riches, que de chétifs appareils et de la vaisselle en miniature. Leurs assiettes étaient de véritables soucoupes, et les tables sur lesquelles on servait les repas n'étaient que de petits grétoirons, généralement en pierre ou en marbre, qui ne pouvaient contenir qu'un seul plat à la fois. Les convives se rangeaient, couchés à la ronde, comme des soldats autour de la gamelle. Ce qui est admirable, délicieux, ravissant et acablant pour nous autres barbares du dix-neuvième siècle, qui prenons pour arbitre du goût MM. les notaires, les avoués et les agents de change, c'est la pureté exquise et la délicatesse de forme de tous les ustensiles qui servaient aux usages domestiques des Romains. Il faut voir ces candélabres, ces lampes, ces vases de toute grandeur, ces charmants petits caléfacteurs en bronze, car tout était en bronze, ces tripédes, ces balances, ces lits, ces chaises, ces boucliers si gracieux, si ingénieusement dessinés, dont le musée de Naples renferme des salles toutes pleines. Il faut voir par-dessus tout l'arsenal de toilette des dames romaines, peignes, cure-dents, fers à papillotes et des pois de rouge végétal ou minéral trouvés dans un boudoir! Ainsi les dames romaines mettaient du rouge et trouvaient les gens comme aujourd'hui; elles s'habillaient, comme les nôtres, de ces colliers, de ces bagues, de ces pendants d'oreilles ridicules qui n'ont rien à la laideur. Comme les temps se ressemblent, malgré la distance qui les sépare!

Les pavés des appartements sont partout en mosaïque, dont quelques-unes sont considérées comme de vé-

ritables chefs-d'œuvre de l'art. Leurs salles de bains, surtout de bains publics, ne laissent rien à désirer. Celles qu'on voit à Pompeia, parfaitement conservées, méritent l'attention de tous les architectes. On ne peut se lasser de parcourir ces longues rues, entièrement déblayées, coupées à angles droits et bordées de maisons rangées dans un ordre admirable. On regrette que la pluie de cendre qui en a effaïssé les toitures et brûlé les solives, tout en conservant l'intérieur intact, ait dévoué à une ruine certaine les édifices qu'on découvre chaque jour et qui deviendraient la plus noble source d'initiation aux habitudes de l'antiquité.

Plus de trente rues de Pompeia sont aujourd'hui rendues à la lumière : c'est le tiers de la ville. On a reconnu les murs qui en formaient la vieille enceinte; on a déblayé un magnifique amphithéâtre, un théâtre, un forum, le temple d'Isis, celui de Vénus et une foule d'autres. On a trouvé les escaliers dérobés par lesquels passaient les prêtres de ce temps pour souiller les oracles, qui étaient les miracles de l'époque. A la vue de tant de monuments, qui témoignent d'une manière si vive de l'importance de la vie publique et de l'indépendance de la vie privée chez les Romains, il est impossible de se défendre d'un profond sentiment de tristesse et de mélancolie. Voyez le long de cet éboulement la trace du sein d'une femme qui fut enterrée vive et raidie par la mort; voyez les pierres de ces puits usées par le frottement des cordes; parcourez ce corps de garde bariolé de caricatures de soldats; on dirait que le peuple romain existe encore et que nous sommes des étrangers dans une de ses villes. Qui sait ce que l'avenir amènera de découvertes dans ces ruines augustes? Ce n'est pas à Rome, dévastée et défigurée, qu'il faut aller étudier les Romains; c'est à Pompeia. Pompeia seule, pour les antiquités, vaut l'Italie entière.

Un mot aux dyspeptiques.—Les amères oxygénées sont un remède sûr contre la Dyspepsie, sous toutes ses formes, et contre la débilité générale; ces amères ont obtenu par ces maladies les témoignages les plus recommandables.

Une guérison sûre pour le panaris.—Tenez la partie malade dans le Pain Killer de Perry Davis, pendant un demi-heure, et le mal et la douleur seront entièrement passés. Cela est à peine croyable, quand on pense qu'une bouteille de Pain Killer ne coûte que 12 cents.

NAISSANCES.

En cette ville, le 12 du courant, la dame de M. F.-X. L'Heureux, à mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A l'asile de la Providence de Montréal, le 4 courant, Dame Catherine Crag Maurice, épouse de Joseph Leblanc, Eccl., âgée de 74 ans.

Au même endroit, le 8 courant, Dlle. Geneviève Lucier, à l'âge de 65 ans, après une cruelle maladie soufferte avec résignation.

Baume de Cerisier sauvage de Wistar.

Celui qui suit est digne d'attirer l'attention de tous ceux qui sont intéressés pour eux-mêmes et leurs amis.

Au Dr. S. Fowle.—Cher Monsieur, en vous envoyant un témoignage favorable au Baume de cerisier sauvage, je vous envoie le fruit de ma propre expérience, ayant éprouvé les bienfaits signalés de l'usage d'une ou deux bouteilles de ce baume à prendre mon pharmacien qui appuya sa recommandation par le récit de quelques résultats extraordinaires parvenus à sa connaissance. J'étais atteint d'un froid violent suivi d'un rhume profondément enraciné qui donna lieu à de fréquents vomissements et douleurs de côté. Je respirais avec difficulté; sujet aux insomnies et avais perdu l'appétit; en un mot, j'étais tout-à-fait abattu. Mon médecin me soigna mais sans succès. Je pris du baume à petites doses d'abord, et presque aussitôt j'ai éprouvé du soulagement. Mon rhume diminua; mes forces et mon appétit revinrent; et en peu de semaines, je pus vaquer à mes affaires comme d'ordinaire. Je dois au Baume Wistar mon rétablissement, et vous donne avec plaisir permission de faire l'usage qu'il vous plaira de ce rapport.

ROYAL SMITH.

Boston, 2 déc. 1852.
Les vendeurs et le public en général feront bien de n'acheter que des bouteilles qui portent la signature de I. Butts.—G. Leclerc M. D., agent à St. Hyacinthe.

DESTRUCTEUR DU MAL, DE PERRY DAVIS.

—Le *Christian Advocate* de Buffalo dit :—Nous aimons M. Davis pour les tendances morales et bienveillantes de son caractère et de sa manière de vivre. —Il manifeste un attachement presque universel pour être un remède bon et sûr pour les brûlures et autres maux du corps. Il a des titres à la confiance et à la popularité, et autant que nous pourrions lui aider à obtenir cette dernière, car il a la première, nous le félicitons, quoiqu'on ne nous ait pas prié de le faire connaître en dehors de nos colonnes d'annonces. Son Destructeur devrait être dans chaque famille. La maladie qui le requiert, peut survenir au moment le moins attendu.

A ceux qui souffrent du mal de dent.—Nous conseillons d'essayer l'odontin pour les nerfs du Dr. Comings, remède qui n'a pas son égal et qui est mieux connu que tout autre pour guérir le mal de dent.—A vendre chez le Dr. Leclerc à St. Hyacinthe, et chez tous les pharmaciens.

A VENDRE.

DEUX MAISONS en bois, situées au coin des rues Mondor et Bord-de-l'eau, avec les dépendances y attenantes. Une des maisons est une excellente place de commerce, étant occupée comme telle depuis plusieurs années. S'adresser à PIERRE BAYARD, St. Hyacinthe, 15 février 1856.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ, ayant cessé de commercer, donne avis qu'il vendra, de gré à gré, la MENUISERIE de son magasin, consistant en un superbe comptoir, tiroirs et tablettes, faits par les meilleurs ouvriers; le transport peut s'en faire facilement sans rien endommager. Le tout peut-être vu chez lui, à St. Simon.

F. X. CADIEUX.

15 février 1856.

AVIS.

Je prévient le public que je ne paierai aucunes dettes contractées par JEAN TERROUX DE L'ANDROCHE, mon époux, en mon nom ou autrement, et je défends à qui que ce soit de rien acheter de lui n'étant pas commune en biens avec lui.

ADELAIDE DESAUTELES.

St. Aimé, 12 février 1856.

A LOUER.

DEUX MAISONS en bois, neuves et bien finies à un étage, avec des chambres dans les mansardes, de deux logements chaque, situées sur la place du marché à St. Hyacinthe.

Pour les conditions s'adresser à MICHEL MOISON.

St. Hyacinthe, 5 février 1856.

A VENDRE.

1° UNE TERRE de 3 sur 30, située au nord-est du rang St. Dominique, au bout des terres du 3me rang, paroisse de Ste. Rosalie.

2° UNE TERRE à bois, de 2 sur 30 au 5me rang, à trois arpents de la ligne du chemin de fer.

La première de ces terres, dont le sol est très riche, n'est qu'à 60 arpents de la ville de St. Hyacinthe, et possède des hautes solides et commodités. S'adresser à St. Hyacinthe au Dr. A. MALHOT, ou à J. M. LAMOTHE, avocat.

12 février 1856.

A VENDRE OU A LOUER.

Une autre MAISON en briques, près de la Ville de St. Hyacinthe, vis-à-vis la demeure de P. E. Leclerc, écuyer. S'adresser à J.-Bte. S. ARCHAMBAULT.

St. Hyacinthe, 25 janvier 1856.

A LOUER.

Possession donnée au 1er Mai prochain.

CE MAGASIN en briques, situé au coin des rues Cascades et Mondor, et maintenant occupé par le propriétaire, qui y tient une Grocerie et un Magasin de Vins et de Liqueurs. Cette maison forme un Magasin sur le devant, et un arrière-magasin; elle a une Cave et un Hangar, et est considérée comme la meilleure place de la Ville pour un commerce général, étant à la portée du Marché.

Pour plus amples détails, s'adresser au propriétaire, à son magasin.

J. WOODHOUSE.

St. Hyacinthe, 23 janvier 1856.

A LOUER.

Elle possession donnée au 1er mai.

Cette MAISON EN BRIQUES à 2 étages, située près du Depot du Chemin de Fer, et connue sous le nom d'Hotel du Canada. On la louera meublée ou non meublée.

Pour plus amples détails, s'adresser au propriétaire, à son magasin.

J. WOODHOUSE.

St. Hyacinthe, 23 janvier 1856.

A LOUER.

Une AUTRE MAISON EN BOIS, située sur la place du Marché, et occupée par Mr. Hyacinthe Vallée, aubergiste.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire.

ANTOINE HOGUÉ.

St. Hyacinthe, 11 janvier 1856.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT, situé en face du Marché, dans la paroisse de St. Hugues, de la contenance d'un demi arpent de front, sur un arpent de profondeur, sur lequel est bâtie UNE MAISON EN BOIS à 2 étages, de 48 pieds sur 30, un Hangar à 2 étages de 66 pieds, un autre de 16 pieds carré, une belle Ecurie, Grange et autres dépendances. S'adresser à M. PHILIPPE GENDRON.

St. Hugues, 22 janvier 1856.

A VENDRE.

UNE PROPRIÉTÉ de 80 arpents de terre en superficie, dont 8 arpents environ sont en culture, avec un MOULIN A SCIE presque neuf, située dans le township de Granby. S'adresser sur les lieux à N. MORISSETTE.

Granby, 25 janvier 1856.

A VENDRE, A TRÈS BAS PRIX.

TOUT LE BOIS DE CHARPENTE qui se trouve sur le terrain de Mr. MORISON, rue Lafontaine. S'adresser à J. B. BOURGEOIS.

Bureau de MM. Lafontaine et Papineau.

St. Hyacinthe, 26 décembre 1855.

Municipalité locale du Township d'Acton.

Séance du 14 janvier 1856.

REGLEMENT NUMERO QUATRE.

Présents : Son Honneur le Maire, Messieurs McEvilla, Chagnon, Bouchard, Dion, Adams.

M. McEvilla fait motion :

Que le Règlement suivant soit adopté : Attendu qu'il est devenu nécessaire de construire et macadamiser de gravier un chemin partant de la ligne entre Wickam et Acton allant en droite ligne à la frontière qui sépare Acton et Roxton, et un pont sur la rivière Orignal et autre requis pour l'avantage du Township.

Qu'il soit en conséquence statué :

1° Qu'une somme de SIX mille louis cours actuel de cette province soit empruntée en vertu et sous l'autorité de la seizième Victoria Chapitre vingt-deux, et de la dix-huitième Victoria Chapitre treize, la dite somme devant être remboursable par installment, en capital et en intérêt dans une période n'excédant pas trente années.

2° Que cette somme de six mille louis soit employée à construire et macadamiser de gravier un chemin partant de la ligne entre Wickam et Acton allant en droite ligne à la frontière entre Acton et Roxton.

Secondé par M. Chagnon.

Agréé à l'unanimité.

M. McEvilla fait motion :

Que le maire convoque en la manière voulue par la loi une assemblée publique des Electeurs Municipaux du Township d'Acton pour leur soumettre le règlement ci-dessus et que cette assemblée soit tenue samedi le seize février prochain à deux heures de l'après-midi à la maison de H. P. Merrill et qu'une assemblée des conseillers soit tenue le vingt-cinq de février prochain pour considérer le dit règlement et l'approuver finalement s'il est approuvé par l'assemblée publique.

Secondé par M. Chagnon.

(Signé.)

C. BEAUREGARD, Maire.

W. H. DUBORD, Sec. Trés.

[Vraie Copie.] W. H. DUBORD, Sec. Trés.

AVIS.

MUNICIPALITE DU TOWNSHIP D'ACTON.

Avis est par le présent donné que le règlement dont copie fidèle est ci-dessus écrite et qui est publiée aujourd'hui, pour la première fois dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, sera soumise pour être approuvée ou être désapprouvée à une assemblée des électeurs municipaux de cette Municipalité du Township d'Acton, qui se tiendra samedi, le seize février prochain à deux heures de l'après-midi, à la demeure de H. P. Merrill, et que le dit règlement s'il est approuvé par la dite assemblée, sera pris en considération, à l'expiration d'un mois après la première publication par le Maire et conseil du Township d'Acton, dans la séance qui se tiendra le VINGT-CINQ FÉVRIER prochain, au lieu ordinaire, à deux heures de l'après-midi pour la et alors être passée définitivement.

Par ordre,

W. H. DUBORD, Sec. Trés.

Acton, 21 janvier 1856.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société de Messieurs BARNES et FRECHETTE étant dissoute, G. F. BARNES, écuyer, est seul autorisé à en régler les affaires.

G. F. BARNES.

JOSEPH FRECHETTE, Fils.

St. Hyacinthe, 21 Décembre 1855.

A VENDRE.

3000 BOTTES de BON FOIN, fait en bon ordre, livrable dans la grange de M. Amio, 4me rang de la paroisse de St. Simon. Toute personne salvable ou pouvant donner bonne caution pourra avoir crédit jusqu'au 1er juin prochain. S'adresser par lettre, franc de port à JOS. AMIOT.

Rue Laguchetière, No. 75.

Montréal, 18 janvier 1856.

AVIS.

On a besoin à St. Damase, paroisse voisine de St. Hyacinthe, d'un bon NOTAIRE, au plutôt. S'adresser au Curé de la paroisse pour les renseignements.

St. Damase, 8 février 1856.

HOTEL DU CANADA.

M. Giraldi

A l'honneur d'informer le public que ses voitures sont prêtes à transporter les voyageurs entre Longueuil et Montréal, et réciproquement à chaque voyage des chars du chemin de fer du Grand-Tronc.

8 janvier 1856.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de faire application à l'Assemblée Législative pour BILLS PRIVES ou LOCAUX, ou pour obtenir des privilèges exclusifs ou pouvoir comme corps pour fins commerciales ou autres de profit, pour régler des explorations aux limites, ou toute autre chose tendant à affecter les droits ou propriétés d'autrui, sont priées de se présenter aux notaires qu'elles sont requises par les présentes notifiées qu'elles sont en possession de la loi 22, 63 et 64, (cités au long dans la Gazette du Canada) de donner DEUX MOIS D'AVIS de telle application dans un journal public dans le comté ou réunion de comtés affectés, et d'envoyer une copie de la proposition et de la dernière insertion d'avis au Bureau des Bills Privés, à Toronto.

ALFRED TODD, Greffier du Bureau des Bills Privés.

Toronto, 31 Oct. 1855.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS, PRES MONTREAL.

L'ECOLE des SOURDS-MUETS (sous le patronage de Sa Grandeur l'Evêque Catholique de Montréal) que les circonstances avaient empêché de rouvrir, depuis quelques mois, s'est ouverte de nouveau dans l'établissement du Coteau St. Louis, près Montréal, le SEPT Janvier courant.

Le public en général, ainsi que les parents des infortunés Sourds-Muets, sont heureux d'apprendre que cet établissement vient de faire venir de France un professeur des mieux qualifiés, auquel va être désormais confié le soin principal de l'enseignement. Ce professeur est M. Joseph Young, né à Metz, âgé de 33 ans, et devenu sourd-muet dans sa première enfance. Ce monsieur après avoir terminé son cours d'études à l'institution renommée de Nancy, a été professeur durant huit ans à l'école des Sourds-Muets de Soissons. M. Damais, directeur de l'école, a accompagné M. Young en Canada, doit le second dans l'enseignement des Sourds-Muets. M. Damais sera aussi chargé de l'administration temporelle de l'institution et de la correspondance avec les parents des élèves. Le R. V. M. Lagorce continuera à s'occuper de la direction spirituelle des Sourds-Muets. C'est le Programme de l'enseignement tel que formulé par M. Young lui-même. Le Cours d'études divisé en trois parties comprend :

1. L'écriture, les éléments de la Grammaire et les premières connaissances religieuses.
2. Calligraphie, Exercices Grammaticaux, Lecture, Histoire Sainte, Arithmétique, notions de Géographie, Cathéchisme et Leçons Religieuses renfermant des récits intéressants tirés surtout de l'Ancien et du Nouveau Testament, avis de civilités, etc.
3. Grammaire de deux langues, Histoire Ancienne et Moderne, Géographie, Dessin linéaire, Tenue des livres, Doctrine Chrétienne et ses fondements, etc.

Le Cours d'études durera généralement 5 années, mais il pourra être abrégé selon l'intelligence des élèves et l'intention de leurs parents.

N. B. Un élève ne sera pas admis généralement avant l'âge de dix ans. Les Sourds-Muets déjà âgés ou peu intelligents ne recevront que l'instruction religieuse par le langage mimique et par l'enseignement des mots les plus essentiels. Le prix de la pension et de l'instruction sera de \$7 par mois, payables d'avance en deux termes. Si l'élève appartient à une famille pauvre, il sera pensionné pour \$4 par mois seulement. Si les parents le préfèrent, ils pourront faire pensionner leurs enfants hors de l'institution.

Messieurs les éditeurs des journaux français et anglais sont priés de reproduire pendant un mois cette annonce dans l'intérêt des infortunés Sourds-Muets.

2 janvier.

HARDES FAITES, AU PRIX COUTANT.

LA MAISON ROBITAILLE, que tout le monde connaît de renommée, par le bon marché qu'elle a obtenu, depuis le printemps, va de nouveau baisser ses prix déjà si réduits. M. Robitaille se proposant de prendre un associé au 1er mai prochain, vu l'augmentation de son commerce qui lui donne trop de besogne, vient de se décider à vendre tout son fonds de hardes faites le plus considérable de cette ville, au prix coutant. A partir de ce jour les personnes qui voudront s'habiller à bon marché, tout en ayant des effets d'une bonne qualité, devront aller faire une visite chez M. Robitaille, vis-à-vis de M. Cadorette, à St. Hyacinthe, avant d'aller ailleurs; elles trouveront là tout ce dont elles auront besoin et seront servies à souhait.

GRAND AVANTAGE.

Le Soussigné offre, GRATIS, la coupe de 5 arpents, ou plus, de BOIS, presque tout bois franc, sur une terre située à 30 arpents du dépôt du Chemin de Fer d'Upton. Le bois pouvant être enlevé qu'au 1er mai 1857. S'adresser à BENJAMIN OUMET, St. Ephrem d'Upton, 20 décembre 1855.

IMPRIMERIE DU COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Tous ouvrages concernant l'art de l'imprimerie seront exécutés dans le plus bref délai. On y trouvera constamment toutes les formules de BLANCS pour les Cours des Commissaires et des juges de Paix; Messieurs les Notaires y trouveront des Contrats de Vente et de Mariage, Obligations, reçus d'Obligations, Billets en Brevets, etc., etc.

Aussi: Un Pamphlet contenant les POUVOIRS ET DEVOIRS DES OFFICIERS DE VOIRIE, D'après l'Acte des Municipalités et des Chemins de 1855.

"LE PAYS AVANT TOUT."

FONDERIE CANADIENNE,

DE PIERRE SOLY.

M. SOLY, tout en offrant ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu l'encourager par le passé, à l'honneur de les informer, ainsi que le public en général, que les agrandissements qu'il vient de faire à son établissement, lui permettent d'exécuter toutes sortes d'ouvrages en Fonte, Fer, Acier et Cuivre, tourné ou non tourné; Presse à Poin, Mouvements de Moulins à Farine et à Scie. Aussi: Cribles, Charrues, Boîtes de Roues, etc., etc.

St. Hyacinthe, 11 décembre 1855.

LOT POUR BATIR, A VENDRE.

UN LOT de terre, dans la Ville de St. Hyacinthe, formant le coin des rues Cascades et Mondor, contenant 50 pieds sur 72, plus ou moins. S'adresser, par lettre, au propriétaire, à St. Césaire.

THOMAS GROOME. St. Césaire, 14 décembre 1854.

PROPRIETE DE VALEUR, A VENDRE.

UNE MAISON EN BOIS, à deux étages, située St. Hyacinthe, vis-à-vis la place du marché, et occupée comme magasin, par Mr. JOSEPH CLAPIN. Pour les conditions s'adresser, par lettre à PETER M. GROOME, à St. Césaire.

26 octobre 1855.

A VENDRE OU A LOUER.

Le superbe établissement de Mr. P. SUTHERLAND, situé en cette ville, près du dépôt du chemin de fer, à des conditions libérales. S'adresser au notaire soussigné, L. TACHÉ, N. P.

St. Hyacinthe, 31 octobre 1855.

EMPLACEMENTS A VENDRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les personnes qui ne veulent pas courir les chances d'un Tirage au Sort, qu'il vient d'acheter un morceau de terre, où ils pourront choisir de BEAUX EMPLACEMENTS pour se bâtir, situés sur le chemin du raccourci. Je donnerai quatre places gratuites aux personnes qui voudront se bâtir en briques sur les dits emplacements.

A ceux qui voudront se bâtir en briques sur les emplacements déjà tirés au sort, je vendrai du bois à bon marché et ils ne me le payeront que deux ans après s'être bâti.

Aux personnes âgées qui voudront se rapprocher de la ville, je donnerai des EMPLACEMENTS pour leur vie durant et leurs héritiers seront libres de les garder en payant, à constitut, le prix des dits emplacements. Les voisins ou les amis qui auront pris soin de ces personnes auront la même avantage.

Plusieurs personnes devant se bâtir sur la terre de M. Tanguay, le premier qui mettra le bouquet sur sa maison, aura deux années de passage gratuit sur mon Pont.

Je suis en marché avec une personne qui veut faire construire un grand hangar, pour mettre de la CHAUX, afin que les personnes éloignées puissent toujours en trouver, sans être obligées d'aller à St. Dominique. Il y aura du bois de service à vendre.

CHARLES L'HEUREUX.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU

ou COMTE DE MONTREAL.

La Compagnie fait savoir qu'elle assure les propriétés des cultivateurs, d'autres propriétés isolées, dans tout le Bas-Canada, à cinq chelins par cent louis pour trois ans. Quoique en opération depuis moins de trois ans, le montant assuré excède maintenant \$650,000.

Les directeurs soussignés invitent en conséquence les cultivateurs et autres personnes qui ont des propriétés isolées (car la compagnie n'en assure pas d'autres) à patroniser un établissement pour les propriétés de la compagnie, et à ne pas différer plus longtemps à assurer leurs propriétés dans une Compagnie qui assure à si bon marché et qui mérite à tout égard leur confiance.

Edouard Quin, président, de la Langue-Pointe

Jos. Laporte " Pointe-aux-Trembles

Wm. MacDonald " Lachine

P. E. Leclère " St. Hyacinthe

John Dods " Petite Côte

E. Hadon " Montréal

Louis Boyer " "

J. O. A. Turgeon " Terrebonne

E. Prud'homme " Coteau St. Pierre.

P. L. LÉTOURNEUX, Secrétaire.

On peut faire application à M. O. Gendreau, agent, à St. Hyacinthe, ou à P. E. Leclère, Ecr. un des directeurs.

20 novembre 1855.

IMPRIMERIE

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Tous ouvrages concernant l'art de l'imprimerie seront exécutés dans le plus bref délai. On y trouvera constamment toutes les formules de BLANCS pour les Cours des Commissaires et des juges de Paix; Messieurs les Notaires y trouveront des Contrats de Vente et de Mariage, Obligations, reçus d'Obligations, Billets en Brevets, etc., etc.

Aussi: Un Pamphlet contenant les POUVOIRS ET DEVOIRS DES OFFICIERS DE VOIRIE, D'après l'Acte des Municipalités et des Chemins de 1855.

"LE PAYS AVANT TOUT."

FONDERIE CANADIENNE,

DE PIERRE SOLY.

M. SOLY, tout en offrant ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu l'encourager par le passé, à l'honneur de les informer, ainsi que le public en général, que les agrandissements qu'il vient de faire à son établissement, lui permettent d'exécuter toutes sortes d'ouvrages en Fonte, Fer, Acier et Cuivre, tourné ou non tourné; Presse à Poin, Mouvements de Moulins à Farine et à Scie. Aussi: Cribles, Charrues, Boîtes de Roues, etc., etc.

St. Hyacinthe, 11 décembre 1855.

CAREME! CAREME!!

Le Soussigné reçoit en ce moment: 50 Barriques, Mélasse, nouvelle récolte. 5 Boucauts Cassonade. 150 Quarts Morue. 2,000 de Fromage. 50 Quarts de Lard.

Et recevra durant le Carême, du POISSON FRAIS toutes les semaines.

Au Magasin, coin des rues Laframboise et Girouard.

JOHN CHAMARD. St. Hyacinthe, 1er Février 1856.

POISSON FRAIS.

Le Soussigné recevra de Boston, chaque semaine, pendant l'hiver, du POISSON FRAIS.

TOUSSAINT DESEVE. St. Hyacinthe, 15 janvier 1856.

AVIS.

ON DEMANDE un homme marié d'une quarantaine d'années, sans jeunes enfants, pour être employé sur une ferme. Le mari fera les travaux de la terre et la femme tiendra le ménage. Le monsieur qui fait cette demande est célibataire; sa propriété n'est qu'à quelques arpents d'une des stations du chemin de fer. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de ce journal, où tous les renseignements seront donnés.

St. Hyacinthe, 28 Sept. 1855.

MANUFACTURE DE PIANOS, A ST. HYACINTHE.

M. ANTOINE MAYE,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une MANUFACTURE DE PIANOS, à St. Hyacinthe.

Les Pianos qui sortiront de sa manufacture seront fabriqués avec les meilleurs matériaux importés.

M. Maye ayant été employé pendant longtemps dans les meilleures manufactures de New-York et Boston, se flatte de pouvoir fabriquer des Pianos qui pourront rivaliser avec les meilleurs Pianos importés dans ce pays.

Les prix sont modérés. Conditions faciles.

Tout Piano sorti de sa manufacture sera garanti.

N. B. — Il prendra de vieux pianos en échange de neufs.

Pianos réparés dans le plus bref délai.

Référence, au Dr. B. DeLaurière, Maurice Buckley, St. Hyacinthe; Messire Beauregard, L'apréstation; les dames du nouveau couvent de St. Hugues; qui viennent d'acheter des Pianos de sa manufacture.

St. Hyacinthe, 31 octobre 1855.

NATIONALITE FRANÇAISE VENGÉE. RAPPEL DU GOUVERNEUR.

LES Soussignés remercient leurs nombreux amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu et les prévenant qu'ils continuent à tenir leur Magasin de

MARCHANDS-TAILLEURS, Coin des rues St. Antoine et St. François Place du Marché. Ils ont constamment le plus grand assortiment des plus complets en MARCHANDISES SECHES, tel que Draps, Casimirs, &c. Ils espèrent, par leur assiduité et leur régularité, obtenir une part du patronage public.

Les Messieurs du Clergé sont invités respectueusement à venir visiter ce nouvel établissement où ils y trouveront des étoffes de première qualité pour soutanes.

Aussi: PROVISIONS, EPICERIES, &c., &c., qu'ils pourront vendre à très-bas prix.

BOURGEOIS & BONIN. St. Hyacinthe, 6 nov. 1855.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE BARBIER.

Le soussigné prend la liberté d'informer les citoyens de St. Hyacinthe, et des environs, et même les officiers et soldats qui sont engagés dans la guerre de Crimée, qu'il vient d'ouvrir une BOUTIQUE dans cette ville, RUE CASCADE, maison de M. DESMARTIN, où il se propose de couper les cheveux et de raser la barbe, mettre les rasoirs en bon ordre, afin que ceux qui se rasent ne s'arrachent pas la barbe et ne se coupent point le cou en baissant la tête. Il sollicite le patronage des messieurs de St. Hyacinthe.

J. B. LECLAIR. St. Hyacinthe, 23 octobre 1855.

AVIS IMPORTANT.

JOSEPH LOVIS, à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert le Magasin N° 265, rue Notre Dame, presque vis-à-vis l'église des Récollets, à Montréal, où il est prêt à entreprendre la

Reparation des Montres, Horloges et Bijouteries.

Son expérience dans cette branche (ayant été 13 ans chez M. L. P. Boivin), le rend certain de donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honneur de leur confiance.

Il est associé M. G. F. DYER, Bijoutier et Orfèvre, de Londres, sous la direction duquel le département de la bijouterie et orfèvrerie sera conduit. Par cet arrangement l'on pourra être certain que les ouvrages seront exécutés avec le plus grand soin.

Il tiennent un assortiment choisi des meilleures MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES qu'ils vendent à des prix raisonnables et se garantissent la fabrication des JONCS et BAGUES pour le commerce et MM. les marchands trouveront leur avantage en les achetant d'eux. Un escompte considérable leur sera fait sur les prix actuels des autres maisons.

LOVIS & DYER. Horlogers, Bijoutiers et Orfèvres, No 265, rue Notre-Dame, presque vis-à-vis l'église des Récollets, Montréal, 16 Octobre.

Avis aux Commerçans de Bois.

LES MARCHANDS DE BOIS sont notifiés par les présentes, que tous BOIS de construction et BILLOTS de sciage coupés dans les limites de l'Agence du Soussigné, sont sujets aux droits, excepté le Bois qui n'aura pas été scié par l'Agence.

Ces aléas doivent être faits sur connaissance personnelle, et ils doivent, dans chaque cas, décrire distinctement le LOT ou la TERRE sur lesquels a été coupé le Bois que l'on veut faire excepter des droits; et décrire aussi la quantité précise coupée sur chaque lot; on exigera aussi des états établissant la quantité de Bois coupé sur des TERRES PUBLIQUES, et tout état frauduleux rendra le BOIS susceptible d'être saisi et confisqué.

Pour tout BOIS coupé dans les limites de la dite Agence, et destiné à Québec ou aucun autre Port d'exportation, le Soussigné accordera des ACQUITS établissant la quantité de Bois que l'on aura prouvé avoir été coupé sur des Terres Privées; des droits seront perçus pour le reste; et tout BOIS coupé dans les limites de cette Agence et arrivant à Québec ou aucune autre place d'exportation sans être ainsi acquitté par le Soussigné, sera sujet aux procédures qui entraîneront inévitablement la détention de dit Bois et pourront causer des dommages aux propriétaires.

Des Licences pour couper des BOIS et des BILLOTS sur des Terres Vacantes de la Couronne, dans les limites sus-mentionnées, seront accordées à ceux qui feront des applications pour cette fin, et qui paieront les droits ordinaires de 2s. 6d. par mille carré.

Les LICENCES seront renouvelées durant les jours ouvrés entre le 1er juin et le 1er Novembre de chaque année, à tous ceux qui auront fait application à cet effet, avant le 1er juin et après le 30 avril, et qui auront payé les droits ordinaires et rempli, à cette date, toutes les formalités voulues.

GERARD J. NAGLE, Agent des Bois de la Couronne pour le Territoire St. François.

PERDUE OU VOLÉE,

A ST. CHARLES, il y a une quinzaine de jours, UNE JUMENT, sous poil rouge, âgée de 11 ans, ayant des deux parties de devant et la gauche de derrière blanches, la queue grande et la crinière noire, sous la selle elle a quelques taches blanches ainsi que le nez blanc un peu large. Elle est longue et grosse, et a nourri cet été. Les personnes qui en donneront des informations et soussigné, à St. Hyacinthe, seront récompensés.

AGUSTIN L'ESPÉRANCE. St. Hyacinthe, 15 Novembre 1855.

PHARMACIE CANADIENNE. REMEDES POUR LA SAISON.

LES transitions subites de la température du chaud au froid, si communes dans ce pays à cette saison, diminuent le transpiration trop subitement et par là causent les RHUMES. La négligence des personnes à soigner leurs rhumes amène souvent les conséquences les plus graves; la personne comprend alors, mais un peu tard, tout le danger de sa position.

Saignez donc vos rhumes et pour cela procurez vous une bouteille du SYROP PECTORAL DU DR. LECLERE, à vendre à la Pharmacie du soussigné, place du marché.

GEORGES LECLERE, M. D. St. Hyacinthe, 19 octobre 1855.

DOCTEUR A. MALHOTRE.

RESIDENCE ET BUREAU. Coins des rues Girouard et Concorde.

Vis-à-vis LE PALAIS DE JUSTICE. St. Hyacinthe, 31 octobre 1855.

MM. PICHÉ ET LEBLANC, AVOCATS.

Devant suivre, régulièrement, à compter d'aujourd'hui, le Circuit de St. Hyacinthe, ou ouvert un Bureau, Rue Mondor, vis-à-vis M. J. Woodhouse. Ils se tiendront à leur Bureau un mois avant chaque Terme. Toutes lettres d'affaires devront leur être adressées en cette Ville.

St. Hyacinthe, 2 octobre 1855.

G. B. DEBOUCHVILLE, AVOCAT,

RUE ST. HYACINTHE, EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

St. Hyacinthe 18 juillet 1853.

L. AFRAMBOISE ET P. PINEAU, AVOCATS,

RUE LAFRAMBOISE. St. Hyacinthe, 13 mai 1853.

JULES LAMOTHE, AVOCAT,

ET O. DESILETS, NOTAIRE,

RUE CASCADES, MAISON DES HERITIERS N. BOVIN.

St. Hyacinthe, 21 octobre 1853.

D. G. MORISON, NOTAIRE,

A transporté son BUREAU, coin des Rue CASCADES et PIÉTÉ.

St. Hyacinthe, 15 décembre 1854.

GEORGE F. AUSTIN, ARPENTUR ET AGENT DES TERRES,

OFFICE ET RESIDENCE. Rue Laframboise, St. Hyacinthe.

2 septembre.

GUENILLES! GUENILLES!

ON payera, en argent, le plus haut prix pour des GUENILLES. S'adresser à l'Imprimerie du Courrier de Saint Hyacinthe, Place du Marché.

St. Hyacinthe, 18 septemb. 1855.

J. B. E. DUROCHER, MARCHAND A ST. CHARLES.

INFORME le public qu'il a un assortiment considérable de Marchandises d'Autour, Groceries et Ferronnerie, Voitures d'Éte et d'Hiver, Harnais, Cuir, Fûtes, Sel, Bois de Scie, Bardeaux, Charbon de forge, Fer en barre et autres, qu'il vendra à des prix très-réduits. Il achète toutes sortes de grains, qu'il payera EN ARGENT, le plus haut prix du marché, livrable dans ses hangars.

AUSSEI A VENDRE: Plusieurs Chevaux et autres Animaux.

St. Charles, 4 septembre 1855.

BOULANGERIE DE LA CITÉ.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a acheté le FOND DE ROULANGERIE, de M. JOSEPH LEBLANC, et qu'il continuera à faire du pain de la meilleure qualité, ainsi que gâteaux pour fêtes, biscuits, crackers, etc., et généralement tout ce qui concerne la pâtisserie.

L. T. FRANCHÈRE. St. Hyacinthe, 1er décembre 1854.

CHAUX! CHAUX!

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public, qu'à dater de ce jour ils auront continuellement de la CHAUX à vendre à leurs foursaux. Ils s'engagent à en vendre au dépôt de St. Hyacinthe, ou à toute autre place où on désirera en avoir. Ils espèrent par leurs conditions faciles, et leur ponctualité à remplir leurs contrats mériter la confiance de ceux qui voudront bien leur donner l'encouragement. Leurs foursaux étant les premiers de la carrière et par conséquent au bas des côtes offre un avantage que toute personne saura apprécier.

MOISE GUERTIN & Cie. St. Dominique, 6 mars 1855.

MALADES, LISEZ!!!

IL EXISTE PLUS DE 50,000 TÊMOINS POUR AFFIRMER LES EFFETS SALUTAIRES PROPRIÉTÉS PAR L'EMPLOI DE LA TEINTURE DITE.

Cooper's Anti-Pain Teinture!

On peut fournir plus de 30,000 certificats constatant des guérisons parfaites des maladies suivantes pour lesquelles cette teinture est au remède d'espérance infallible:

Douleurs d'estomac et d'intestins, Diarrhée, Dysentée, Choléra, Choléra-Morbus, Rhumatisme, Asthme, Grippe, Fièvre et Rhume, Érysipèle, Mueurs, Brûlures, Foulures, Poinçons, Morsures de chiens, Morsures de chats, Morsures de serpents, Crampes, Cors, Enflures, etc., &c.

Cette teinture est confectionnée à Roseville, N. Y., et à Montréal, B. C., par W. COOPER & Cie.

UN SIROP POUR LE SOULAGEMENT DU RHUME ET LA TOUX.

COMPOSE CHIMIQUE DE BROMLEY. Pour le mal aux yeux et les yeux enflammés.

Ces articles sont à vendre en détail par MM. ST. DENIS, et MARCHAL, à St. Hyacinthe.

W. COOPER & Cie.

AMBROISE BRUNELLE, leur agent général à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe, 22 mai 1855.

ELIXIR DE STONE

POUR LA TOUX, LA CONSOMPTION ET LES BRONCHITES.

Le Propriétaire attire respectueusement l'attention du public sur ce précieux remède pour toutes les affections de la gorge et des poumons, et à toutes les personnes qui ne savent laquelle prendre parmi les nombreuses médecines qui sont annoncées et recommandées pour ces sortes d'indispositions, il recommande d'essayer son ELIXIR. Après cet essai elles n'hésiteront plus pour elles-mêmes ni pour le recommander aux autres.

Un seul essai suffit pour prouver que c'est le remède le plus efficace qui ait jamais été inventé pour les affections de la gorge et des poumons, il soulage instantanément la plus violente toux et dans quelques heures il guérit complètement le rhume le plus intense. Comme préservatif et comme remède à la consommation il n'a pas son pareil. Il est entièrement végétal, et ne contient aucun ingrédient vénéneux, est très agréable au goût et peut en toute sûreté s'administrer à un enfant. Les nombreux témoignages qu'il reçoit tous les jours de ceux qu'il a guéris justifient pleinement cette assertion que cet ELIXIR devrait se trouver dans toutes les familles; que les mères le donnent à leurs enfants qui ont le croup, et les soulagent aussitôt les souffrances de ces petites créatures; en même temps il purifie le sang, et chasse complètement les humeurs de tout le système. Demandez l'ELIXIR pour la Toux de G. W. Stone, et faite attention à ce que son nom, et ELIXIR pour la Toux avec les mots Boston Mass., soient soulés sur la bouteille; j'ai aussi un cachet avec son nom sur le bouchon; sans ces précautions nul ne sera original.

Principal Agent, WILLIAM JOHNSON, 106 Hanover Street, Boston, Mass.

Vendu à Montréal par WM. LYMAN & Cie, rue St. Paul, agents généraux pour le Canada Est; prix 50 cents la bouteille.

23 fév.

RÉSTA